

EVALUATION A MIS PARCOURS DU PROGRAMME 2022-2026 FINANCÉ PAR LA DGD ET MIS EN ŒUVRE PAR RIKOLTO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Rapport National/Régional : Programme Riz-Café-Cacao

Partie 2 : Filière Riz

Evaluateur local ADE : NTOTO M'VUBU Alphonse Roger

Juillet 2025

TABLE DES MATIERES

1	Introduction et contexte	7
1.1	Présentation de Rikolto International	7
1.2	Aperçu du programme national	7
1.3	Portée et objectifs de l'évaluation au niveau des résultats	10
2	Méthodologie d'évaluation.....	11
2.1	Approche générale.....	11
2.2	Examen de la documentation.....	11
2.3	Collecte de données qualitatives supplémentaire	12
2.4	Approche participative et atelier de sensibilisation	13
3	Résultats de l'Evaluation	14
3.1	Efficacité de l'intervention.....	14
3.1.1	Base de production durable	14
3.1.2	Marché inclusif	19
3.1.3	Environnement favorable	26
3.2	Durabilité potentielle des interventions.....	30
3.2.1	Durabilité des impacts	30
3.2.2	Potentiel de mise à l'échelle.....	31
4	Enseignements tirés de la mise en œuvre du programme à ce jour	32
5	Conclusions.....	33
6	Recommandations	36
7	Annexe 1 Théorie de changement du programme Riz-Café/cacao en RDC	1

Liste des Figures

Figure 1 : Nombre d'agriculteurs bénéficiant d'un appui de Rikolto dans la production durable de riz et relations commerciales inclusives par catégorie.	15
Figure 2 : Revenu net annuel moyen en termes réels par hectare de riz (EUR/ha)	16
Figure 3 : Evolution du volume de production du riz écologique vendue et valeurs cibles annuelles (T). .	16
Figure 4 : Evolution du profit marginal et valeur cible annuelle (%).	17
Figure 5 : Montant mobilisé en € pour le crédit agricole aux producteurs.	17
Figure 6 : Nombre d'agrégations d'agriculteurs disposant d'un système de contrôle interne (ICS) entièrement fonctionnel pour répondre aux besoins des acheteurs en matière de qualité et de traçabilité.	18
Figure 7 : Nombre de riziculteurs ayant amélioré leurs conditions de vie, par catégorie.....	19
Figure 8 : Nombre de cas de pratiques inclusives ciblés et réalisés par catégorie.....	20
Figure 9 : Nombre d'acteurs offrant du riz spécialisé.	20
Figure 10 : Nombre de consommateurs de riz de qualité dans les zones urbaines (consommation moyenne de 20 kg/habitant/an)	21
Figure 11 : Evolution du nombre des campagnes de sensibilisation pour la consommation du Riz local ..	22
Figure 12 : Evolution du Montant du capital commercial (€) mobilisé par les coopératives rizicoles d'achat-vente	22
Figure 13 : Evolution cumulée du nombre de contrats signés de 2022 à 2024.....	23
Figure 14 : Evolution du nombre de contrats formels de vente de riz signés	24
Figure 15 : Evolution cumulée du nombre de nouveaux produits à valeur ajoutée à base de la matière première du riz	24
Figure 16 : Nombre d'emplois permanents créés par catégorie de bénéficiaires.....	24
Figure 17 : Nombre de modèles commerciaux lancés par des femmes et des jeunes dans le secteur du riz qui sont économiquement viables et rentables	26
Figure 18 : Nombre d'autres modèles commerciaux lancés dans le secteur du riz qui sont économiquement viables et rentables	26
Figure 19 : Evolution des nouveaux produits financiers sous le programme riz	27
Figure 20 : Evolution du nombre d'acteurs ayant accès au crédit et préfinancement réussi.	28
Figure 21 : Evolution du nombre de plateformes multi-acteurs opérationnelles	29
Figure 22 : Nombre de nouvelles initiatives visant à promouvoir les IB émanant de plateformes multipartites soutenues par Rikolto.	29
Figure 23 : Nombre de mesures réglementaires adoptées qui sont favorables aux business inclusifs ...	30

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Critères et indicateurs du programme Riz 2022 -2026.	8
Tableau 2 : Champs d'application des critères d'évaluation par résultat et programme	10
Tableau 3 : Superficies emblavées (ha) pour des pratiques de production soutenable.	15
Tableau 5 : Accroissement du nombre d'emplois saisonniers par catégorie de bénéficiaires.....	25
Tableau 6 : Eléments de preuve d'un environnement favorable à mi-parcours du programme riz.	26

Liste des Abréviations

COOPEC	Coopérative d'épargne et de Crédit
DG	Discussions de groupes
DGD	Direction Générale de Développement
E4I	Evidences pour l'Impact
EIC	Entretien avec les Informateurs Clés
FEC	Fédération des Entreprises du Congo
GF4C	Good Food for Cities
GIE	Groupe d'Intérêt Economique
GST	Global Support Team
HSN	Aliments sains, durables et nutritifs
IMF	Institution de microfinance
LICOSKI	Ligue des Consommateurs du Sud Kivu
LT	Local Team
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation paysanne
OSC	Organisation de la Société Civile
PFMA	Plateforme Multi-acteurs
PIB/hab	Produit Intérieur Brut par habitant
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMS	Plateformes Multistakeholders
RDC	République démocratique du Congo
TdC	Théorie de Changement
VBA	Conseillers basés dans les villages

Dirigé localement, conçu de manière collaborative : Une approche ancrée dans l'apprentissage et l'évaluation

Ces évaluations à mi-parcours s'inscrivent dans le parcours d'apprentissage global de Rikolto, poursuivant trois objectifs : garantir la responsabilité envers les bailleurs, partenaires et groupes cibles ; favoriser l'apprentissage interne et la réflexion ; et améliorer le système SEA (Suivi, Évaluation et Apprentissage) ainsi que les pratiques de reporting de Rikolto.

Pour la mise en œuvre de ces évaluations, ADE et Rikolto ont co-conçu une méthodologie innovante et adaptée aux ressources et au temps disponibles. Un élément clé de cette approche a été l'implication de consultants locaux dans les 17 pays où Rikolto est présent, travaillant en étroite collaboration avec les équipes locales. ADE a assuré un soutien méthodologique et continu tout au long du processus.

Cette organisation témoigne d'un engagement commun à décoloniser les pratiques d'évaluation et à renforcer l'implication locale. Aucun déplacement international n'a été nécessaire, ce qui a non seulement réduit l'empreinte environnementale, mais également soutenu notre objectif de renforcer les capacités internes par une approche d'apprentissage pratique.

Les évaluations se sont appuyées sur trois sources d'informations : la documentation interne et les données de suivi de Rikolto ; des discussions qualitatives avec le personnel de mise en œuvre de Rikolto ; et des entretiens avec quelques parties prenantes externes clés lors de courtes visites de terrain.

Nous reconnaissons plusieurs limites à cette approche :

- **Contraintes de temps** : Les évaluations ont été réalisées dans un nombre limité de jours de travail, restreignant la profondeur des analyses et l'amélioration des rapports au-delà du travail initial des consultants, parfois perturbé par des circonstances imprévues, telles que des conflits régionaux ou des contretemps personnels.
- **Dépendance aux données internes** : La majorité des informations provenaient de Rikolto, ce qui peut introduire un biais.
- **Variabilité de la qualité du MEL** : La qualité, la cohérence et la disponibilité des données de suivi variaient d'un pays à l'autre et d'un programme à l'autre.
- **Portée limitée des parties prenantes** : Les consultations externes étaient sélectives et brèves, ce qui a pu limiter certaines perspectives.
- **Expérience variée des consultants** : Les consultants locaux avaient des niveaux différents de familiarité avec les méthodologies d'évaluation, ce qui a influencé la profondeur des analyses et la cohérence des rapports.

Pour répondre à ces défis, plusieurs stratégies d'atténuation ont été mises en place :

- **Réflexivité critique** : ADE et Rikolto ont encouragé activement les consultants et les équipes locales à adopter une approche critique, en remettant en question les hypothèses, en recherchant des points de vue divers et en reconnaissant les biais.
- **Soutien à la capacité** : ADE a apporté un soutien méthodologique concret, incluant des modèles, des documents de conseil et des retours sur les rapports, dans la limite des ressources disponibles.
- **Renforcement des systèmes MEL** : Dès le début, ADE a formulé des recommandations ciblées pour améliorer le cadre MEL de Rikolto et les processus de collecte des données.
- **Sélection stratégique des parties prenantes** : les parties prenantes externes ont été soigneusement choisies pour représenter une diversité de perspectives, en combinant engagements en ligne et hors ligne pour optimiser les ressources.

Ces rapports sont le résultat d'un effort collaboratif entre les consultants nationaux, soutenus par ADE et les équipes locales de Rikolto, avec l'appui de l'équipe GST (Global Support Team) de Rikolto. Ils



témoignent de notre engagement collectif envers l'apprentissage, l'amélioration continue et la responsabilité.

Remerciements

Ce rapport est une œuvre collective. Il a bénéficié des contributions de plusieurs personnes envers lesquelles nous tenons à exprimer notre gratitude.

Nos remerciements s'adressent particulièrement à l'équipe local et régionale de Rikolto qui a œuvré avec une grande efficacité et servabilité pour fournir les éléments clés ayant été analysés. Il s'agit spécialement de : Mme Germaine Furaha, M. Bonke Safari, M. Augustin Rushunda, M. Léopold Mumbere, et M. Lucien Buzere.

Nous remercions ensuite les équipes Internationales de Rikolto et ADE qui ont fourni les bases nécessaires à la réalisation de cette évaluation, à savoir : Tatiana Goetghebuer, Luisa Van der Ploeg, Prima Interpares, James Vumenu.

Enfin, que tous les bénéficiaires du programme Riz Est RDC, générateurs des données analysées pour cette évaluation, trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Résumé exécutif

L'évaluation à mi-parcours du programme DGD 2022-2026 dans le but d'apprécier les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités et de recadrer éventuellement certaines d'entre-elles en vue de converger vers l'atteinte des objectifs du programme. En particulier, le programme Riz/Café-Cacao mis en œuvre par Rikolto en RDC, démarré en 2022 fait l'objet de la présente évaluation afin d'alimenter les leçons d'apprentissage nécessaires au développement ultérieur des programmes des systèmes alimentaires durables financés par la DGD.

La méthodologie et les outils d'évaluation ont été conçus par ADE, appuyé par l'équipe internationale de Rikolto. La collecte des données et l'élaboration du rapport ont été réalisées par un consultant local recruté par ADE, appuyé par l'équipe local de Rikolto.

La guerre à l'Est du pays n'ayant pas permis des visites de terrain, l'approche méthodologique des évaluations des résultats s'est appuyée sur les informations disponibles dans les cahiers d'indicateurs et la documentation clé disponible, complétée par d'autres éléments jugés pertinent par le consultant local.

Le programme riz a été évalué pour son efficacité à partir de trois dimensions, à savoir : (i) la base de production, (ii) le marché inclusif, et (iii) l'environnement favorable. Bien que la durabilité ne figurât pas sur les termes de l'évaluation, quelques points d'attention ont été évoqués pour garantir la durabilité des impacts obtenus et le potentiel de mise en échelle du programme Riz.

Les principaux résultats de cette évaluation confirment que :

- 1. Les bases productives durables sont implantées et consolidées dans la zone du projet.** Le programme Riz a appuyé 13.012 riziculteurs dans la production durable et leur a également permis d'établir des relations commerciales inclusives au cours des trois dernières années. Les bénéficiaires sont de toutes les catégories, avec une attention particulière portée aux femmes et aux jeunes de moins de 35 ans, pour lesquels les cibles ont été atteints. Les bénéficiaires ont nettement adhéré à une production soutenable et durable du riz avec un accroissement de 816% des superficies emblavées et la vente de près de 8.216 tonnes de riz pour la période de 2022 à 2024. L'importance économique de la filière a permis de mobiliser des crédits pour un montant cumulé de 512 874 euros, soit 3 fois plus que les prévisions de la période et dépassant même les prévisions pour l'ensemble de la durée du projet. En vue de garantir la qualité des produits, gage de durabilité des systèmes de production, les agrégateurs de la filière riz ont été accompagnés à la mise en place des systèmes de contrôle interne (ICS) dans 10 unités d'agrégation sur 7 unités prévues. Un tel succès est tributaire de l'intérêt économique de la filière et du développement d'une marque spécifique au riz local. Par conséquent, les riziculteurs ont augmenté leur revenu net annuel moyen par hectare de 495 à 978 euros, dépassant même la cible d'impact envisagé de 71% avec un accroissement du profit marginal net de 10% durant la période et a permis à 6.893 riziculteurs d'améliorer leurs conditions, soit un dépassement de 7% de la valeur cible pour la période, dont principalement les femmes et les jeunes de moins de 35 avec un taux de réalisation record de 548,7% pour cette catégorie groupée.
- 2. Les acteurs privés développent un business inclusif et transparent avec le riz durable.** Les pratiques de l'inclusion et de la transparence ont été adoptées avec succès par les bénéficiaires du programme riz à l'Est de la RDC. Jusqu'à mi-parcours, le programme avait comme assignation de faire adopter des pratiques inclusives chez 298 acteurs sur 21 ciblés, soit un taux d'adoption de 1.419%. Le plus grand succès de l'inclusivité et transparence a été observé chez les transformateurs.

Comme prévu, l'accompagnement de Rikolto a permis à 2 acteurs, SHARCOM et Trois Copains, de s'intéresser au marché du spécialisé. Ces acteurs, agrégateurs dans la filière, ont permis au programme d'atteindre et de fidéliser 10.563 des nouveaux consommateurs dans les provinces du Nord et Sud Kivu principalement avec l'organisation des campagnes de sensibilisation à l'adoption du riz « Nyange-Nyange ».

L'inclusivité a permis aux acteurs d'accéder aux crédits et de mobiliser 703.561 euros entre 2022 et 2024 pour l'achat-vente de leurs produits, un peu plus que les assignations de 700.000 euros ciblées pour la période, malgré que le nombre de contrats formels attendus n'eût été atteint que de 50%.

L'inclusivité de la filière s'est nettement confirmée avec la création de 53 nouveaux emplois permanents sur 40 prévus et 4.246 emplois saisonniers. Un taux d'accroissement du nombre d'emplois 56% a été observé chez les femmes de toute catégorie certifie les capacités d'inclusion des genres avec les interventions menées par Rikolto dans la filière rizicole. L'inclusion du genre s'est encore confirmée avec le lancement de 114 modèles commerciaux par les femmes alors que 6 modèles seulement étaient attendus pour elles et contrairement aux attentes pour les autres modèles commerciaux non liés aux femmes dans le secteur riz. Les pratiques de l'inclusion et de la transparence ont été adoptées avec succès par les bénéficiaires du programme riz à l'Est de la RDC. Jusqu'à mi-parcours, le programme avait comme assignation de faire adopter des pratiques inclusives chez 184 acteurs sur 57 ciblés, soit un taux d'adoption de 323%. Le plus grand succès de l'inclusivité et transparence a été observé chez les transformateurs.

L'accompagnement de Rikolto a permis à 4 acteurs de s'intéresser au marché du spécialisé, sur 5 acteurs ciblés. Ces acteurs, agrégateurs dans la filière, ont permis au programme d'atteindre et de fidéliser des nouveaux consommateurs dans les provinces du Nord et Sud Kivu principalement avec l'organisation des campagnes de sensibilisation à l'adoption du riz « Nyangei-Nyangei ».

L'inclusivité de la filière s'est nettement confirmée avec la création des nouveaux emplois permanents et saisonniers en faveur des jeunes et des femmes. Contrairement aux autres programmes, des taux de création d'emplois records de 829% pour les femmes de moins de 35 ans et 785% pour les jeunes hommes de moins de 35 certifient les capacités d'inclusion des genres avec les interventions menées par Rikolto dans la filière rizicole.

Cependant, des signaux d'une saturation des interventions commencent à s'observer dans la filière rizicole avec le ralentissement de la mobilisation des montants du capital commercial pour les entreprises et le ralentissement de la signature des contrats de commercialisation par les coopératives.

3. **L'environnement favorable au développement de la filière riz a été créé et consolidée.** 89% d'éléments de preuves attestant d'un environnement favorable dans la filière rizicole ont été validés. Si aucun élément de preuve n'a été observé pour la formulation d'aliments à base riz durant la période concernée par l'évaluation à parcours, il est établi que la livraison du riz à la Bralima, agrégateur principal de la filière, a été une preuve qu'une demande garantie impulse directement l'offre et met les producteurs en confiance. Toujours dans le même cadre, deux nouveaux produits financiers ont été développés avec l'accompagnement de Rikolto pour améliorer l'accès au financement avec des produits adaptés à l'activité agricole. Malheureusement, seulement deux acteurs (COOKKANZ et COOKURU) sur les 6 prévus ont eu un accès au crédit et préfinance considérés comme réussis.

Le programme Riz a permis de créer deux plateformes multi acteurs pour améliorer le dialogue entre parties prenantes à la chaîne de valeur. A ce jour, des efforts méritent d'être doublés dans la viabilisation des plateformes multipartites au regard des performances non atteintes dans leurs activités, à savoir : le lancement des nouvelles initiatives d'inclusion de business et l'adoption des mesures règlementaires favorables au business inclusif réalisés respectivement à 50% et 16%.

Au terme de ce rapport, des recommandations spécifiques ont été formulées, notamment : (i) la capitalisation de cette expérience et diffusion des bonnes pratiques à la base des performances observées, (ii) *de renforcer les capacités des acteurs membres des plateformes multipartites dans la formulation des politiques et le plaidoyer*. Dans cette même veine, *la mission recommande également à Rikolto de préparer une stratégie de sortie responsabilisant davantage les plateformes multipartites, les coopératives et l'administration publique (l'Inspection Provinciale de l'agriculture, le Programme National Riz et le Direction des aménagements agricoles) à assurer effectivement leurs rôles dans la reprise en main des activités d'appui conseil aux ménages, la gestion des infrastructures publiques, le développement des marchés et la gouvernance des chaînes de valeurs*, (iii) l'intensification de l'accompagnement dans la Gouvernance des coopératives et GIE afin de prévenir tout risque d'accaparement de bénéfices et de pouvoir par l'élite, (iv) *d'intensifier la collaboration avec les institutions de recherche en sciences agronomiques et technologie des aliments, notamment les universités, AfricaRice, et de soutenir les échanges d'expérience pour le soutien de la recherche et développement au profit de la filière rizicole*.

1 Introduction et contexte

1.1 Présentation de Rikolto International

Rikolto est une ONG internationale disposant de plus de 50 ans d'expérience de partenariat avec les organisations paysannes (OP) et les acteurs des systèmes alimentaires en Afrique, en Asie, en Europe et en Amérique latine. Opérant à travers cinq continents, Rikolto a été à l'avant-garde des initiatives visant à favoriser des revenus durables pour les agriculteurs et agricultrices et d'assurer des aliments nutritifs et abordables pour tous en établissant des liens entre les petits exploitants, organisations paysannes, entreprises, autorités et divers acteurs en milieu rural et urbain. Rikolto mise en œuvre d'approches novatrices pour l'accès, la distribution et la production de produits nutritifs de haute qualité, avec l'engagement de ne laisser personne de côté. Grâce à son réseau mondial, Rikolto cherche à inspirer les autres pour s'attaquer avec eux aux défis interdépendants de l'insécurité alimentaire, du changement climatique et de l'inégalité économique.

La mission de Rikolto est de permettre des revenus durables pour les producteurs et une alimentation nutritive et abordable pour tous. Rikolto veut atteindre cet objectif en créant des passerelles entre les petits exploitants agricoles, les OP, les entreprises, les autorités et d'autres acteurs, à la fois dans les zones rurales et urbaines. S'appuyant sur son expérience en matière de relations commerciales inclusives, Rikolto travaille avec divers partenaires pour renforcer certains secteurs de produits de base et relever les défis plus larges du système alimentaire des villes. Rikolto met fortement l'accent sur le genre et la jeunesse et fait des efforts concertés pour réduire les dommages environnementaux, faire face aux impacts du changement climatique et améliorer la durabilité et la résilience du système alimentaire face aux chocs et aux crises.

Rikolto mène des programmes dans 17 pays à travers le monde grâce à sept bureaux régionaux, soutenus par une équipe d'appui mondiale. Sur ces 17 pays, 13 font partie du programme 2017-2021 financé par la DGD : Belgique, Burkina Faso, Congo, Équateur, Honduras, Indonésie, Mali, Nicaragua, Pérou, Sénégal, Tanzanie, Ouganda et Vietnam. Leurs programmes mondiaux sur le riz, le cacao, le café et le FSC visent à apporter des changements dans trois domaines clés du système alimentaire : la production durable, les marchés inclusifs et les environnements favorables.

En 2021, Rikolto a lancé sa stratégie 2022-2026. Ce plan stratégique vise à donner aux consommateurs d'au moins 30 villes, grandes et moyennes, les moyens d'accéder à des aliments abordables et nutritifs, produits de manière durable par plus de 300 000 petits exploitants agricoles associés à plus de 250 organisations d'agriculteurs (OP) ou groupes apparentés (par exemple, AVEC, associations de femmes). Les stratégies mondiales pour le riz, le cacao et le café durables et les programmes « Good Food for Cities » (GF4C) visent à opérer des changements dans trois domaines clés du système alimentaire : la production durable, les marchés inclusifs et les environnements favorables. S'appuyant sur les succès du programme 2017-2021, cette stratégie marque une évolution délibérée vers une approche holistique du système alimentaire.

1.2 Aperçu du programme national

Le Programme National Rikolto 2022 – 2026 s'articule en deux programmes spécifiques financés par la DGD, à savoir : (1) le programme des systèmes alimentaires (GF4C) dans le Nord et Sud Kivu et (ii) le programme Riz-Café/cacao à l'Est de la RDC.

Le programme Riz vise à renforcer la résilience, la durabilité et l'inclusion des secteurs du riz en RDC de manière à contribuer à un revenu vital pour les producteurs et les entrepreneurs de l'agro-industrie (y compris les femmes et les jeunes), tout en augmentant la disponibilité sur le marché des aliments produits de manière durable.

La stratégie de développement de programme -riz s'articule autour de trois piliers majeurs, à savoir :

Renforcer la capacité de production durable des riziculteurs et caféculteurs organisés ;

Consolider et diversifier des modèles d'affaires inclusifs et performants avec les coopératives et des entreprises en amont et en aval de la production ;

Valoriser les acquis démontrés des stratégies par une capitalisation partagée avec les pairs, les incubateurs des affaires, les organisations de gouvernance des filières, les décideurs politiques capables d'améliorer le climat des affaires.

Les principaux résultats et activités liées au programme des systèmes alimentaires durables sont repris dans le tableau n°1.

Tableau 1 : Critères et indicateurs du programme Riz 2022 -2026.

Impact :	Les secteurs du riz en RDC est plus résilient, durable et inclusif, contribuant à un revenu vital pour les producteurs et les entrepreneurs de l'agrobusiness, y compris les femmes et les jeunes, tout en augmentant la disponibilité sur le marché de produits alimentaires produits de manière durable.
Indicateur 1	Nombre de riziculteurs obtenant un meilleur marché et améliorant leur résilience
Indicateur 2:	Revenu net ¹ annuel moyen en valeur réelle par hectare de riz (EUR/ha)
Indicateur 3	<p>Nbre de modèles d'affaires initiés par les femmes et les jeunes dans le riz qui sont viables économiquement et rentables</p> <p>Nbre d'autres modèles d'affaires initiés dans le riz qui sont viables économiquement et rentables</p>
Indicateur 4	4a. Nombre de consommateurs de riz de qualité en ville (consommation moyenne de 20 kg/tête/an)
Indicateur 5	<p>Mise à échelle des interventions de Rikolto pour promouvoir les systèmes alimentaires durables et les entreprises inclusives.</p> <p>5a. Nombre de nouvelles initiatives de promotion des IB émanant des plateformes multipartites soutenues par Rikolto.</p> <p>5b. Nombre de mesures réglementaires adoptées favorables aux IB</p> <ul style="list-style-type: none"> . Niveau supranational . Niveau national . Niveau provincial . Favorisant l'égalité des sexes . Favorisant l'inclusion des jeunes <p>5c. Montant des nouveaux investissements dans les IB (EUR)</p>
Résultat 1 :	Production durable: Les systèmes de production du riz sont plus durables (du point de vue économique, social et environnemental), résilients et performants
Indicateur 1.1	<p>Volume² de riz écologiquement durable vendu sur le marché via les initiatives de regroupement des agriculteurs soutenus par Rikolto.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Riz irrigué • Riz pluvial
Indicateur 1.2	Marge bénéficiaire nette (%) des agro-entreprises appuyées par Rikolto dans le riz
Indicateur 1.3	Montant mobilisés en € pour le crédit agricole aux producteurs

¹ Ces valeurs ont été calculées à partir d'un échantillon réduit de riziculteurs, comme les données individuelles de revenu de tous les riziculteurs ne sont pas disponibles, ce qui ne permet pas de faire une désagrégation selon les sexes et âges. Les différences entre les différentes zones de production sont réelles et seront renseignées tout au long du programme.

² Difficile de différencier ou déterminer la production désagrégée par âge. Lors des la préparation des enquêtes fermières (2ème semestre de 2021), l'outil de collecte de données va intégrer la question sur la production désagrégée par âge. Ainsi, on obtiendra les données de référence pour actualiser le cadre d'intervention avant le lancement du programme en 2022.

Indicateur 1.4	Nombre d'agrégations ³ d'agriculteurs dotés d'un système ⁴ de contrôle interne (SCI) pleinement fonctionnels pour répondre aux besoins des acheteurs en matière de qualité et de traçabilité.
Indicateur 1.5	Superficie ⁵ (ha) exploitée selon les pratiques de la production durable
Résultat 2 :	Inclusivité des marchés (MI) : Les marchés du riz sont plus inclusifs pour les producteurs familiaux organisés et MPM, y compris les femmes et les jeunes.
Indicateur 2.1	Nombre d'acteurs du marché de riz intégrant des pratiques commerciales inclusives dans leur modèle d'affaires <ul style="list-style-type: none"> • Acheteurs • Transformateurs • Institutions financières • Prestataires de service • Plateforme de distribution
Indicateur 2.2	Nbre d'acteurs privés offrant du riz SRP aux consommateurs
Indicateur 2.3	Nombre de campagnes de communication/sensibilisation menées par des acteurs privés auprès de leurs consommateurs sur la nécessité et les avantages du riz ⁶ durable.
Indicateur 2.4	Montant du capital commercial mobilisé (EUR) par année pour achat-vente groupée par les coopératives riz
Indicateur 2.5	Nbre de contrats de crédit signés par an par les coopératives de riz
Indicateur 2.6	Nbre de produits à valeur ajoutée à base de la matière première riz
Indicateur 2.7	Nombre de contrats formels de vente de riz signés
Indicateur 2.8	Volume de riz transformé et vendu collectivement sur le marché de riz de table tracé sous le label Nyange Nyange (en T)
	Volume de riz transformé et vendu collectivement sur le marché de riz de table avec la mention <i>riz de qualité intermédiaire</i> au Sud-Kivu, Tanganyika et Bapere
Indicateur 2.9	Nbre d'emplois permanents créés dans la chaîne de valeur riz par les agri-entreprises appuyées
	Nbre d'emplois saisonniers créés dans la chaîne de valeur riz
Résultat 3	Environnement institutionnel propice (EE) : Le climat des affaires est amélioré par une meilleure gouvernance des filières riz à travers les plateformes MA, la capitalisation, les actions collectives et offre plus d'opportunités pour les entreprises des femmes et des jeunes impliqués
Indicateur 3.1	Nombre d'expériences concluantes documentées et partagées avec d'autres parties prenantes pour la mise à échelle <ul style="list-style-type: none"> • Nyange Nyange • Livraison de produits à la Bralima • Mécanisation • Bénéfices SRP Formules alimentaires de produits dérivés du riz
Indicateur 3.2	Nombre de produits financiers appropriés proposés par les institutions financières aux coopératives, MPM et agriculteurs
Indicateur 3.3	Nombre de modèles d'accès au crédit ou préfinancements réussies
Indicateur 3.4	Niveau de fonctionnement des plateformes MSH ⁷ Valeurs : <ol style="list-style-type: none"> 1. Les acteurs travaillent en solo, pas de plateforme MSH sur le riz durable/les normes de qualité/la relation IB. 2. Les acteurs sont identifiés et intéressés à travailler en collaboration 3. Les acteurs s'accordent sur l'agenda et les programmes communs de la plateforme MSH

³ Dans l'Est de la RDC, la plupart des formes d'agrégation sont des coopératives, établies en cohérence avec l'acte uniforme de l'OHADA sur la gestion des sociétés coopératives.

⁴ Les SCI connus sont les certifications bio, fairtrade, fair for life, SPP pour le café et pour le riz, le SRP et Nyange Nyange

⁵ SRP pour le riz et agroforesterie pour le café

⁶ A ce stade, aucun acteur n'a jamais organisé une campagne sur la nécessité et avantage du riz durable. Mais on pourrait projeter que l'ensemble de 15 coopératives appuyées directement sur la promotion RSP (riz durable) pourraient organiser chacune au moins 3 campagnes par année grâce au programme DGD 2022-2026

⁷ MSH = Multi stakeholder platform pour le riz.

	<ol style="list-style-type: none"> 4. La plateforme MSH a la capacité de formuler des propositions politiques sur le riz durable/les normes de qualité/la relation IB 5. La plateforme MSH est considérée par le gouvernement comme un interlocuteur compétent dans la formulation de politiques sur le riz durable/les normes de qualité/la relation IB.
--	---

Source : Cadre logique du programme Riz.

1.3 Portée et objectifs de l'évaluation au niveau des résultats

La mission d'évaluation actuelle se fait à mi-parcours du programme DGD 2022 – 2026. Les évaluations des résultats se réalisent principalement avec des consultants locaux d'ADE, sous la supervision de son équipe internationale, tandis que le rapport d'apprentissage sera réalisé par l'équipe internationale avec le soutien de son équipe locale. Ces deux évaluations seront menées en étroite collaboration avec les GST, les GPD et les LT de Rikolto.

Les programmes DGD de Rikolto, répartis dans les 18 pays et sur les 3 programmes, ont été divisés en 21 résultats DGD, selon leur orientation thématique ou géographique. Trois des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE seront évalués dans le cadre de cette évaluation des résultats : l'efficacité, l'efficience et la durabilité. De sorte que :

- L'efficacité sera évaluée pour tous les résultats et dans tous les pays.
- L'efficience sera évaluée pour un seul résultat sélectionné par programme mondial.
- La durabilité sera évaluée pour un seul pays sélectionné par résultat.

Le champ d'application des critères au niveau du programme Riz en RDC au est présenté par le tableau n°3.

Tableau 2 : Champs d'application des critères d'évaluation par résultat et programme

Résultat # (Outcomes)	Programme	Pays	Efficacité	Efficience	Durabilité	Etude de cas LQ
10	Riz	RDC	X			

2 Méthodologie d'évaluation

2.1 Approche générale

L'approche méthodologique des évaluations des résultats s'appuie sur les informations disponibles dans les cahiers d'indicateurs et la documentation clé disponible, complétée par des entretiens avec les informateurs clés et des discussions de groupe avec les équipes locales de Rikolto, les directeurs régionaux, la DGP et l'équipe de gestion des résultats (GST), ainsi qu'avec les parties prenantes externes concernées, telles que les organisations partenaires, les membres de la plateforme multipartite et d'autres partenaires externes jugés pertinents par le consultant local.

Les cahiers d'indicateurs ont été alimentés à partir des données collectées par les équipes locales de Rikolto. L'équipe de support au niveau global (GST) de Rikolto veillait à suivre les directives et recommandations fournies par l'ADE lors des phases de conception et de référence concernant :

- La définition et le calcul des indicateurs,
- La collecte des données, iii) l'analyse des données,
- Et le reporting et l'apprentissage.

ADE a soutenu les discussions avec l'équipe de gestion des résultats et les équipes locales de Rikolto chaque fois que cela s'avérait nécessaire.

L'approche méthodologique de l'évaluation à mi-parcours a été élaborée en collaboration avec l'équipe d'appui aux projets (GST) de Rikolto et s'appuie sur des discussions préliminaires avec le GPD, le personnel pays et la direction de Rikolto.

La méthodologie de l'évaluation a été mise en place par ADE, en collaboration avec l'équipe GST de Rikolto et partagés avec le Consultant pour orienter la capitalisation des données issus du livre des indicateurs.

La réalisation de la mission d'évaluation à mi-parcours devait se résumer en 5 étapes principales, à savoir :

- Etape 1 : Examen de la documentation. L'examen de la documentation initiale a donné lieu à un rapport d'évaluation des résultats initiaux
- Etape 2 : Collecte de données qualitatives supplémentaires.
- Etape 3 : Atelier participatif de validation et rédaction du rapport final.

Malheureusement, avec la guerre à l'Est de la RDC il n'était pas possible de procéder à mission de terrain pour récolter des données qualitatives complémentaires à celles des livres des indicateurs récoltés par l'équipe du programme. Toutefois, plusieurs réunions ont été organisées avec l'équipe de Rikolto afin de compléter les informations présentes dans les documents et le livre des indicateurs..

2.2 Examen de la documentation

Le processus d'évaluation à mi-parcours du programme DCG 2022-2026 s'appuie d'abord sur la documentation disponible. Il s'agit des documents stratégiques jugés prioritaires et d'autres sources documentaires complémentaires.

Les documents prioritaires consultés pour apprécier les progrès réalisés sont notamment :

1. Documents de projet de la DGD et de cofinancement contenant : (i) la théorie de changement (TdC) et cadre logique/cadre de résultats, (ii) le résumé des interventions clés, (iii) la liste des régions/districts et communautés d'intervention, (iv) la liste des principaux et parties prenantes, (v) les documents stratégiques des principaux partenaires et parties prenantes, tels que la TdC, grandes lignes du programme, etc.

2. Cahier des indicateurs
3. Données et rapport de référence
4. Informations E4I
5. Rapports des bailleurs

Les autres documents complémentaires consultés résultent de la mise en œuvre et du suivi des activités du programme DGD, notamment :

1. Le rapport de synthèse des agriculteurs (2023) et base de données complète⁸ (Farmer survey)
2. Les SCOPE Insight
3. Le rapport de synthèse de l'évaluation des plateformes multipartites (si disponible)
4. Les rapports d'avancement annuels
5. Les plans de travail annuels pour les projets de la DGD et les projets de cofinancement
6. Le rapport d'évaluation finale (2021) pour le programme de la DGD
7. Et les autres évaluations et documents antérieurs

Pour chaque programme, des rapports d'avancement spécifiques ont été disponibles pour les années 2022 et 2023. Cependant, il sied de noter que les rapports annuels de 2024 n'ont pas encore été disponibles. L'insécurité dans la province du Nord-Kivu et celle de l'Ituri a affecté le travail de suivi des indicateurs du programme.

2.3 Collecte de données qualitatives supplémentaire

Pour le programme DGD –RDC Riz. Ni été la situation de guerre dans la zone du programme, les données quantitatives issues des différents rapports devraient être complétés par une collecte des données qualitatives supplémentaires auprès des informateurs clés et des ménages bénéficiaires réunies en focus-groupes. Devant l'impossibilité d'effectuer une mission de terrain prévue pour au moins 4 jours, un atelier virtuel a été organisé avec les bénéficiaires du programme pour recueillir leurs avis et contributions au rapport d'évaluation.

L'efficacité sera évaluée sur la base du cahier des indicateurs. Il s'agirait d'examiner d'un œil critique les valeurs et les objectifs des indicateurs aux repères ci-dessous :

- Valeurs à mi-parcours comparées à leurs valeurs de référence,
- Valeurs à mi-parcours comparées à leurs valeurs cibles à mi-parcours,
- Valeurs à mi-parcours par rapport aux valeurs cibles en fin de parcours

La méthodologie a nécessité la contextualisation des informations qualitatives provenant de la documentation et du cahier des indicateurs interpréter les résultats et comprendre l'évolution des indicateurs. Des outils graphiques, diagrammes et tabulaires sont utilisés pour effectuer les comparaisons nécessaires. Le rapport est rédigé de manière à bien aider ses exploitants à trouver un sens convenable aux chiffres qu'il contient.

Le niveau d'analyse de ces questionnements s'est situé à trois échelles, à savoir : (i) Base de production durable, (ii) marché inclusif et (iii) environnement favorable

⁸ Le rapport sur les enquêtes fermières n'étant pas finalisé, l'équipe Rikolto a mis à disposition la base des données desdites enquêtes. Cependant, l'exploitation de la base des données requiert la mise à disposition de la liste des variables pour une meilleure compréhension

Même si l'aspect durabilité pour la filière Riz ne figurait pas dans la matrice initiale, le présent rapport les évoque en menant une réflexion en collaboration avec le personnel de Rikolto en termes de : (i) Longévité de l'impact et (ii) du potentiel de transposition à plus grande échelle par des parties prenantes externes. A cet effet, la mission s'est servie des éléments ci-après :

- Les rapports d'avancement annuels de la DGD (section Durabilité)
- Des discussions directes avec les équipes de Rikolto

S'appuyant sur un examen minutieux des cahiers d'indicateurs et de la documentation de Rikolto, la mission a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe locale de Rikolto pour interpréter les chiffres évoqués dans le cahier des indicateurs.

Au regard de la situation d'insécurité et des conflits armés dus à la résurgence du M23, il n'était pas possible d'organiser des missions dans la zone de mise en œuvre, sauf pour l'atelier participative virtuelle avec les acteurs clés.

2.4 Approche participative et atelier de sensibilisation

Le processus d'évaluation étant participatif, la mission a collecté et synthétisé des informations qui ont fait l'objet d'une validation en atelier avec les producteurs, transformateurs, négociants et acheteurs.

Animé par le Consultant local, l'atelier avait comme objectifs l'examen et la validation des résultats présentés dans le rapport. En outre, l'atelier a été l'occasion de formuler des recommandations clés à l'aide d'une approche participative.

Le rapport d'évaluation des résultats a été envoyé à l'équipe de pays avant l'atelier afin que le personnel de Rikolto puisse prendre le temps d'y réfléchir et de donner les avis avant et/ou pendant l'atelier. L'évaluateur local a intégré les commentaires de l'atelier dans le rapport, y compris les remarques finales et les recommandations y découlant.

3 Résultats de l’Evaluation

Les résultats de l’évaluation portent sur l’efficacité pour la filière riz.

3.1 Efficacité de l’intervention

L’efficacité de l’intervention a été évaluée sur les trois résultats évoqués au tableau n°1, à savoir : (i) Résultat 1 (Production durable) : Les systèmes de production agricole sont durables (sur le plan économique, technique, social et environnemental), résilients et performants pour le riz; (ii) Résultat 2 (Marché inclusif) : Les sociétés coopératives et les PME fournissent de manière régulière le riz et le café de qualité et ; (iii) Résultat 3 (Environnement propice) : Le climat des affaires est amélioré pour une meilleure gouvernance des filières riz et café à travers les plateformes multi-acteurs, la capitalisation et les actions collectives.

3.1.1 Base de production durable

Dans le cadre de la production durable, Rikolto a œuvré pour que les systèmes productifs du riz soient durables sur le plan économique, technique, social et environnemental, résilients et performants. Les différents rapports d’activités, les enquêtes de terrain, différents échanges avec les bénéficiaires et équipe du projet attestent les résultats probants dans la riziculture.

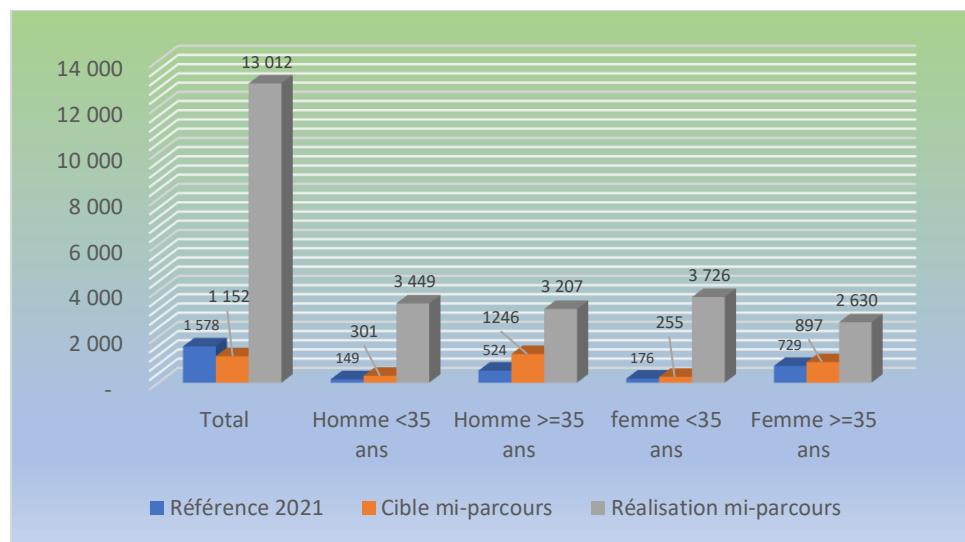
3.1.1.1 *Base de production durable dans la riziculture.*

Pour assurer des bases durables dans la riziculture, des agriculteurs ont bénéficié des activités visant à : (i) appuyer la production durable et relations commerciales inclusives ; (ii) augmenter des superficies emblavées pour des pratiques de production soutenables, (iii) l’augmenter leur revenu net annuel moyen en termes réels par hectare de riz, (iv) accroître le volume de riz écologiquement durable vendu sur le marché via des initiatives de regroupement de producteurs soutenues, (v) l’accroître le profit marginal net, (vi) améliorer l’accès aux crédits conséquents, (vii) faire adopter des systèmes de contrôle qualité interne (ICS), et (viii) les impacts sur l’amélioration des conditions de vie. Les résultats ci-dessous résument les statistiques des progrès réalisés avec les différents indicateurs.

3.1.1.1.1 Les agriculteurs sont appuyés dans la production durable et relations commerciales inclusives.

Initialement l’objectif visé avec le programme riz concernait 1.152 producteurs. L’effet de levier, grâce à la contribution des autres projets confiés à Rikolto (PICAGL et AID) ont permis de porter la cible totale à 9.199 agriculteurs. Ainsi, le programme Riz a appuyé 13.012 riziculteurs dans la production durable et leur a également permis d’établir des relations commerciales inclusives en trois ans. Les bénéficiaires sont de toutes les catégories (figure n°1).

Figure 1 : Nombre d'agriculteurs bénéficiant d'un appui de Rikolto dans la production durable de riz et relations commerciales inclusives par catégorie.



Tenant compte de l'assignation total intégrant les autres programmes (PIACAL et AID), il ressort que le taux de réalisation de cet objectif a été atteint de 141,45%. De manière spécifique, le taux de réalisation atteint est de 160% pour les hommes (jeunes) de moins de 35 ans, 82% pour les hommes de plus de 35 ans, 532% pour les femmes (jeunes) de moins de 35 ans et 108% pour les femmes de plus de 35 ans. Ces résultats illustrent bien l'efficacité du programme riz pour toutes les catégories ciblées et principalement pour les jeunes, hommes et femmes, de moins de 35 ans. Le succès obtenu dans l'adhésion des jeunes se justifie par l'intérêt économique et social des activités de production rizicole dans la zone d'intervention du projet. En plus, le riz étant une culture à cycle court, les jeunes et les femmes n'ont pas besoin d'être propriétaire ou d'accumuler du foncier au fil des années pour pratiquer la culture, même un accès au foncier par location serait bénéfique.

3.1.1.1.2 Les riziculteurs ont augmenté les superficies emblavées pour des pratiques de production soutenables.

Pour les trois premières années du programme riz, l'objectif assigné en termes d'emblavures pour des productions soutenables est de 5.800 ha. Compte tenu du succès récolté par l'approche, le programme a permis de faire emblaver 22.086 ha, soit un taux de réalisation de 380%.

Tableau 3 : Superficies emblavées (ha) pour des pratiques de production soutenable.

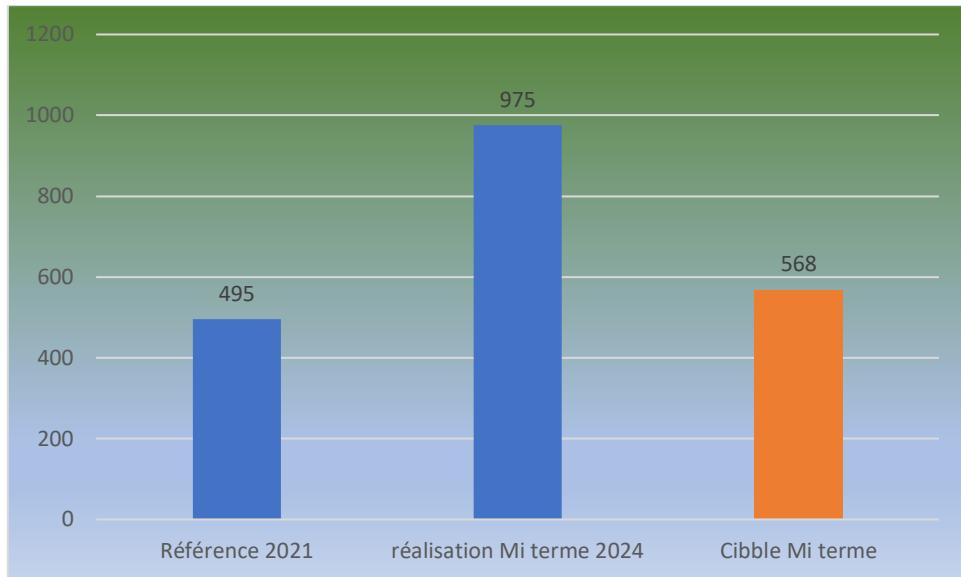
	Référence 2021	2022	2023	2024	Total Mi-terme
Superficie de l'année	2700	778	7472	13786	22036
Cible annuelle	0	1000	1500	3300	5800
Taux de réalisation		77,8	498,1	417,8	379,9

Comparativement à la situation de référence, le nombre total d'hectares cultivés avec des pratiques de production soutenable a augmenté de 816%. Cela traduit une adhésion parfaite des bénéficiaires à ce système de production soutenable et également par l'augmentation sensible du nombre d'agriculteurs pratiquant la riziculture dans la région et l'aménagement des périmètres rizicoles de la plaine de la Ruzizi grâce aux apports du PICAGL.

3.1.1.1.3 Les riziculteurs ont augmenté leur revenu net annuel moyen en termes réels par hectare de riz.

Les bases de production durable mises en place ont permis aux riziculteurs d'avoir un impact en termes de revenu net moyen par hectare cultivé. Au lancement du programme, le revenu net moyen par hectare de riz cultivé était évalué à 495 Euros par an (figure 2).

Figure 2 : Revenu net annuel moyen en termes réels par hectare de riz (EUR/ha)

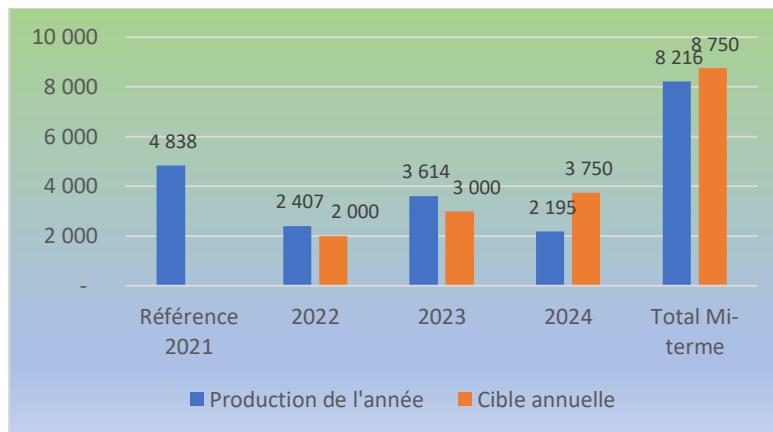


A mi-parcours, le revenu ciblé avec les interventions menées dans la filière rizicole a été fixé à 568 euros par hectare de riz cultivé. Les innovations apportées les systèmes de production telles que la maîtrise de l'eau, la mise en place d'un système d'approvisionnement en semence, l'amélioration des infrastructures de traitement du riz et le développement d'un marché rémunérateur ont permis aux riziculteurs de doubler pratiquement le revenu net annuel par hectare cultivé. A mi-parcours, ce revenu dépasse même la cible envisagée de 71%. Ces résultats confirment un des impacts durables de l'intervention menée par Rikolto dans la filière rizicole à l'Est de la RDC.

3.1.1.4 Le volume de riz écologiquement durable vendu sur le marché via des initiatives de regroupement de producteurs soutenues par Rikolto a significativement augmenté.

En trois ans, le volume de riz écologiquement durable vendu sur le marché via des initiatives de regroupement de producteurs soutenues par Rikolto a augmenté significativement au point d'atteindre une valeur supplémentaire maximale de 3.614 tonnes en 2023 (figure n°3).

Figure 3 : Evolution du volume de production du riz écologique vendue et valeurs cibles annuelles (T).

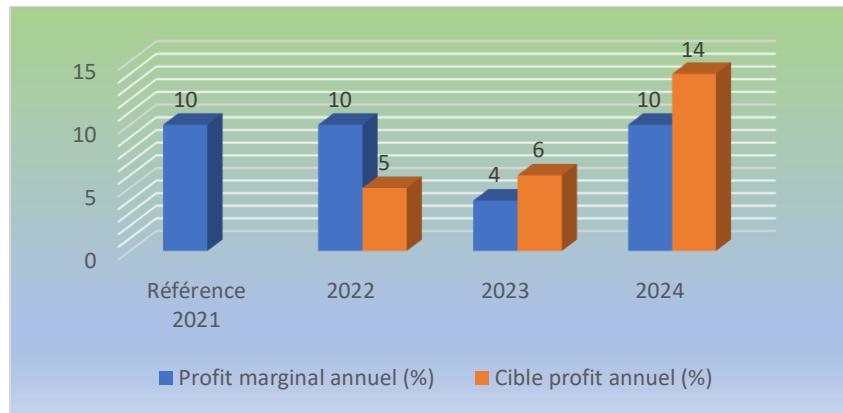


La bonne tendance observée pour l'évolution du volume supplémentaire de production vendue a décliné en 2024. En effet, en 2024, 58,5% des assignations ont été atteint avec une production annuelle de 2.195 tonnes, sur 3.750 tonnes attendues. La baisse de cette production est liée essentiellement à la libération d'un périmètre important de production rizicole pour des travaux d'aménagement plus durables avec les ressources du PICAGL. En définitive, malgré les bonnes performances des années antérieures, l'objectif de commercialisation du riz écologique a été atteint à 94%.

3.1.1.5 Les riziculteurs ont accru leur profit marginal net.

En 2021, l'année de référence, le profit marginal généré par les riziculteurs de la zone du programme était évalué à 10%. Le programme s'est assigné comme objectif d'augmenter progressivement ce profit pour atteindre 14% en plus à la fin de l'année 2024 (figure n°4).

Figure 4 : Evolution du profit marginal et valeur cible annuelle (%).



La première année du programme, l'accroissement du profit marginal a dépassé de 100% l'assignation fixée. C'est en 2023 et 2024 que les assignations d'accroissement de profits marginaux n'étaient pas atteintes. En définitive, à mi-parcours, le programme a pu atteindre à 71% l'assignation globale en termes d'accroissement du profit marginal net des producteurs. La concurrence des produits importés de la sous-région et du reste du monde ne peut permettre un accroissement continu des marges bénéficiaires sans une intensification des systèmes de production avec des semences à haut rendement et une maîtrise totale de l'eau dans les périmètres de production.

3.1.1.6 Les riziculteurs ont eu accès à des crédits conséquents.

Pour soutenir les systèmes productifs, des crédits ont été mobilisés en soutien aux producteurs agricoles. Contrairement aux prévisions du programme, le montant de crédit mobilisé est de 10,25 fois supérieur à la valeur de crédit à mobiliser ciblée à mi-parcours de 50.000 Euros (figure 4).

Figure 5 : Montant mobilisé en € pour le crédit agricole aux producteurs.



Dès la première année, le montant de crédit mobilisé a dépassé de 290% le montant attendu. Le crédit mobilisé a atteint un dépassement record de 790% en 2023. A l'heure actuelle, le montant de crédit déjà

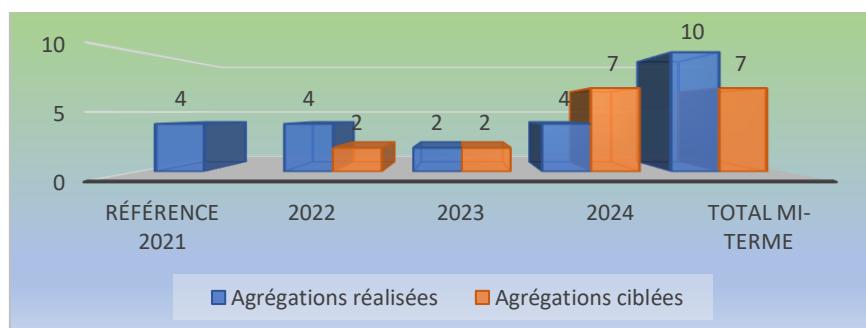
mobilisé a même dépassé l'assignation globale du programme évaluée à 150.000 euros en 2026. L'évolution de cet indicateur augure des bonnes perspectives pour la filière rizicole dans le Sud-Kivu, toutes choses égales par ailleurs.

Bien que les Banques et Institutions de microfinance locales ne prêtent pas généralement aux producteurs agricoles, le cycle relativement court de production et de commercialisation du riz facilite l'accès aux crédits pour les acteurs de la chaîne de valeur malgré l'exigibilité très contraignante des produits financiers offerts. En effet, à partir 2022, Rikolto a initié des échanges avec AgriEst qui a fini par mettre en place un fonds de garantie avec le choix de partenariat opérationnel de SMICO pour renforcer le crédit agricole orienté à financer les opérations culturales des petits producteurs à travers leurs coopératives. La base de collaboration entre SMICO et Rikolto sur la stratégie de financement inclusif a connu de très bon progrès jusqu'à à décider d'un mémorandum d'entente définissant les rôles et responsabilités sur le mécanisme de sous-distribution de crédit aux producteurs – gage de consentement de SMICO à renforcer la ligne crédit en faveur de riziculteurs de la Plaine de Ruzizi. A travers leurs coopératives, le nombre de producteurs s'engageant à contracter un prêt en tant que client de SMICO a augmenté significativement.

3.1.1.7 Les agrégations d'agriculteurs ont adopté des systèmes de contrôle qualité interne (ICS).

En vue de garantir le qualité, gage de durabilité des systèmes de production, les agrégateurs des riziculteurs ont été accompagnés à la mise en place des systèmes de contrôle interne (ICS) fonctionnel pour répondre aux besoins des acheteurs en matière de qualité et de traçabilité. Sur un total 7 ICS prévus pour la période allant de 2022 à 2024, le programme a réussi à opérationnaliser 10 ICS, soit 143% de réalisation (figure 6).

Figure 6 : Nombre d'agréguations d'agriculteurs disposant d'un système de contrôle interne (ICS) entièrement fonctionnel pour répondre aux besoins des acheteurs en matière de qualité et de traçabilité.

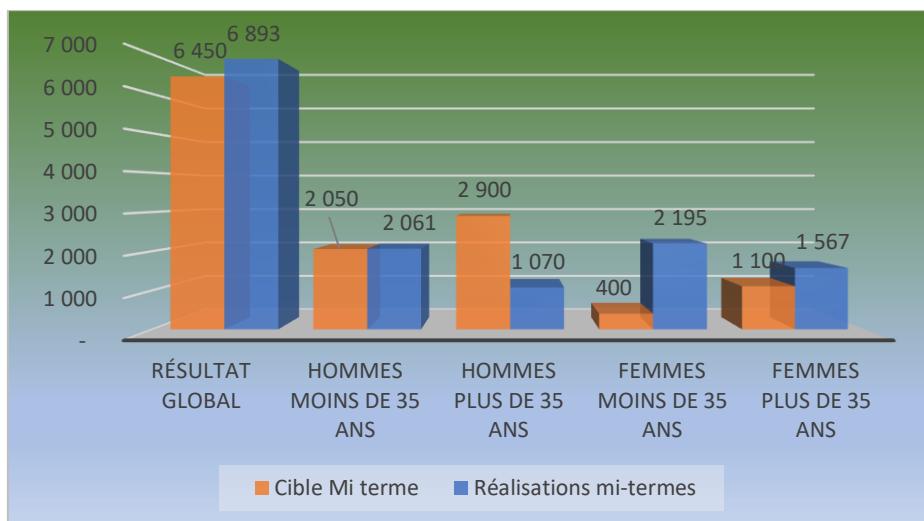


Au lancement du programme, quatre agrégateurs disposaient d'un système ICS pour le contrôle interne de la qualité et la traçabilité des produits. Durant les deux premières années du programme, le nombre d'ICS opérationnalisé était toujours supérieur aux prévisions annuelles. Bien que l'objectif annuel de 2004 n'ait pas été atteint, le programme a dépassé de 43% l'objectif de l'ensemble de la période allant de 2022 à 2024. A l'avenir, il sera important de capitaliser les leçons liées à cette faible performance en vue d'accélérer l'atteinte de l'objectif du programme.

3.1.1.8 Les riziculteurs améliorent leurs conditions de vie.

Un deuxième impact en lien avec les systèmes de production durable est l'amélioration des conditions de vie des riziculteurs. De manière globale, le programme riz prévoyait de permettre l'amélioration des conditions de vie d'au moins 6.450 riziculteurs à mi-parcours (figure n°7).

Figure 7 : Nombre de riziculteurs ayant amélioré leurs conditions de vie, par catégorie.



Les statistiques issues des enquêtes du programme révèlent qu'au moins 6 893 riziculteurs ont améliorés leurs conditions de vie avec les interventions menées, soit un taux de réalisation de près de 107%. Cependant, il convient de faire remarquer que l'atteinte de cet objectif a été fortement influencé par l'impact du projet sur les jeunes femmes de moins de 35 ans avec un taux de réalisation record de 548,7%. Les femmes, suffisamment impliquées dans la production, la transformation et la commercialisation du riz ont été les plus grands bénéficiaires des impacts du projet.

3.1.2 Marché inclusif

En rapport avec l'inclusion des marchés, le programme Riz s'est assigné comme objectif d'amener les acteurs privés à développer un business inclusif et transparent avec le riz durable incluant les jeunes, les femmes et offrant un meilleur produit aux consommateurs sous l'accompagnement de Rikolto.

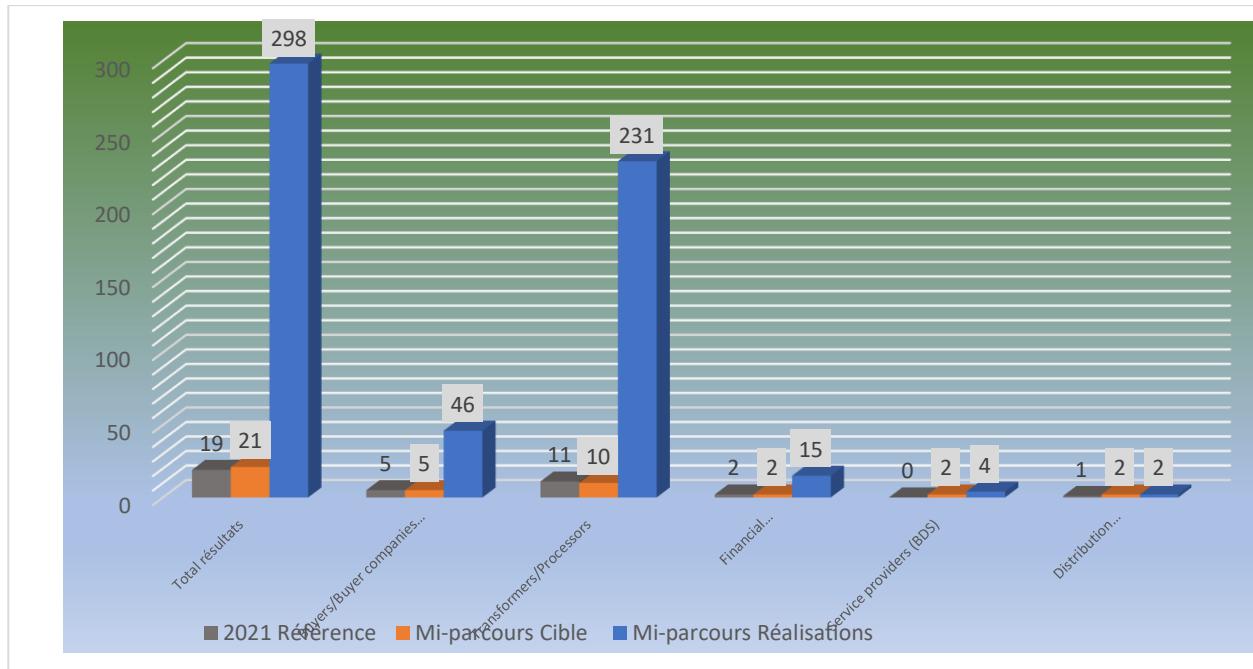
Les indicateurs ayant permis d'appréhender les tendances de marché inclusif sont, notamment : (i) le nombre d'acteurs du marché de la filière riz qui appliquent les pratiques inclusives dans leur modèle d'affaire ; (ii) le nombre d'acteurs privés offrant du riz de spécialité aux consommateurs, (iii) le nombre d'habitants qui consomment du riz de qualité dans la zone, (iv) les campagnes de sensibilisation menées, (v) le montant du capital commercial mobilisé (EUR) par année pour achat-vente groupée par les coopératives, (vi) le nombre de contrats de crédit signés par an par les coopératives de riz, (vii) le nombre de contrats commerciaux signés, (viii) le nombre de contrats de commercialisation signés par les coopératives, (ix) les nouveaux produits à valeur ajoutée lancés, (x) les nouveaux emplois permanents et temporaires créés, (xi) les modèles des nouveaux modèles commerciaux lancés par les femmes et les jeunes.

Les tendances générales de l'évolution de ces indicateurs sont développées dans les prochaines sections.

3.1.2.1 Les acteurs de la filière riz appliquent les pratiques inclusives dans leur modèle d'affaire

Au lancement du programme, en 2022, seulement 19 acteurs appliquaient des pratiques inclusives dans leur modèle d'affaires. Jusqu'à mi-parcours, le programme avait comme assignation de faire adopter des pratiques inclusives chez 298 acteurs sur 21 ciblés, soit un taux d'adoption de 1.419% (figure n°8).

Figure 8 : Nombre de cas de pratiques inclusives ciblés et réalisés par catégorie.



La cible des acteurs devant adopter des pratiques inclusives a été dépassée pour toutes les catégories d'acteurs, à l'exception des plateformes de distributions où la cible a été réalisée comme prévu. Cependant, sur le plan numérique, c'est avec les transformateurs où les pratiques inclusives ont été les plus adoptées sur un total de 10 cas d'adoption des pratiques inclusives ciblées, 231 cas d'adoption ont été comptés : ce qui justifie le taux d'adoption de 2.300%.

3.1.2.2 Les acteurs privés offrent du riz spécialisé aux consommateurs.

Avant le programme, aucun acteur n'offrait du riz spécialisé aux consommateurs du Nord et Sud Kivu. Le développement de la filière avec l'accompagnement de Rikolto a permis à 2 acteurs de s'intéresser au marché du spécialisé (figure n°9).

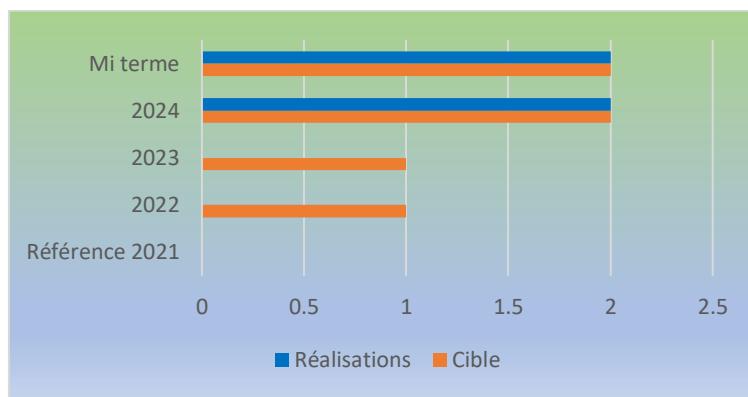


Figure 9 : Nombre d'acteurs offrant du riz spécialisé.

Bien que les assignations n'ont pas été réalisées au cours des années 2023 et 2024, le programme riz a atteint son objectif à 100% dans l'offre du riz spécialisé aux consommateurs. La lenteur observée dans l'atteinte de cet objectif est justifiée par le processus d'apprentissage et de mise à niveau des unités de production utilisées par les acteurs concernés. Les deux acteurs intéressés au marché de riz spécialisé sont

- Le supermarché SHARCOM, afin d'achalander en permanence ses rayons de produits agroalimentaires en guise de sa contribution à l'économie locale en promouvant les produits locaux ;

- L'entrepreneur « Le Trois Copains », un de grands dépositaires de la ville Bukavu, tout en quête d'un stock de riz pour renforcer son business de produits vivriers frais.

3.1.2.3 *Les habitants consomment du riz de qualité dans les zones urbaines.*

Au lancement du programme, 1 425 habitants des villes consommaient le riz de qualité avec une consommation moyenne de 20 kg/hab/an. Le programme mis en œuvre par Rikolto s'est assigné comme objectif de faire consommer le riz de qualité à au moins 25.000 habitants des villes (figure 10).

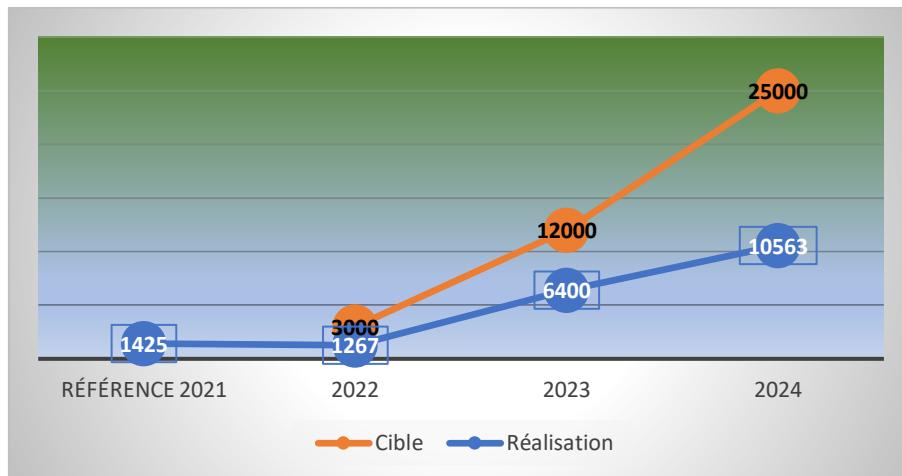


Figure 10 : Nombre de consommateurs de riz de qualité dans les zones urbaines (consommation moyenne de 20 kg/habitant/an)

A mi-parcours, les statistiques renseignent que cet objectif n'a été atteint qu'à 42,25%. Ce résultat est nettement faible par rapport à l'objectif assigné, mais il est important de révéler que la production d'un riz de qualité avec l'appui de Rikolto sous financement de la DGD a généré une forte demande industrielle. En effet, la Bralima étant le principal demandeur d'un riz de qualité indemne de pesticides a réduit relativement ses importations de malt de brasserie en faveur du riz local. Ce marché étant garantie pour les coopératives des riziculteurs, il était plus intéressant de focaliser son offre vers la Bralima que développer la vente aux ménages. En plus, le riz de qualité produit est considéré dans le milieu comme un bien supérieur et destiné à une clientèle aisée.

3.1.2.4 *Des campagnes de sensibilisation ont été menées.*

Pour accroître la consommation du riz local, les acteurs ont mené des campagnes de communication /sensibilisation auprès de leurs consommateurs sur la nécessité et les avantages de consommer du riz local de qualité. Au lancement du programme Riz, aucun des acteurs ne réalisait de campagne pour promouvoir la consommation du riz local de qualité (figure n°11)

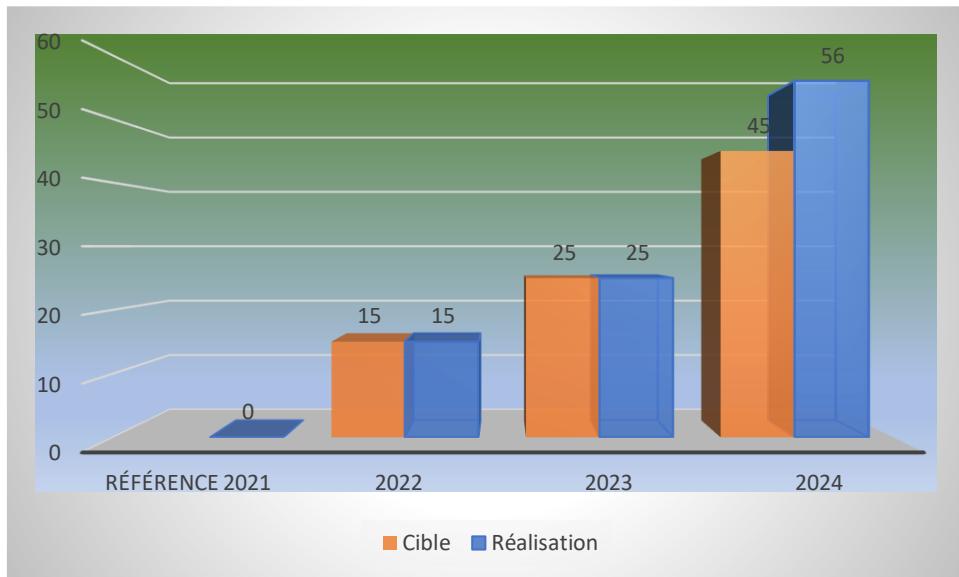


Figure 11 : Evolution du nombre des campagnes de sensibilisation pour la consommation du Riz local

Sur un total de 45 campagnes prévues, 56 ont été effectivement réalisées, soit un taux de réalisation de 124% par rapport aux assignations fixées jusqu'à l'évaluation à mi-parcours du programme. Malgré la dégradation de la situation sécuritaire dans la zone du projet, les campagnes pour la consommation du "riz local" ont été un grand succès avec la promotion du Riz local de qualité « Nyange-Nyange » très apprécié à Bukavu et introduit même à Goma à travers le programme des systèmes alimentaires durables (GF4C).

3.1.2.5 Des capitaux mobilisés pour l'achat-vente par les coopératives rizicoles

Au lancement du programme, seulement 210.000 euros étaient mobilisés par les coopératives pour les opérations d'achat-vente groupée de riz par année. Avec l'environnement commercial inclusif créé et le développement des affaires dans la filière riz, un cumul de 703 561 euros ont été mobilisés par les coopératives rizicoles en trois années (figure n° 12).



Figure 12 : Evolution du Montant du capital commercial (€) mobilisé par les coopératives rizicoles d'achat-vente

Avec une assignation totale de 700.000 € envisagés à mi-parcours, le programme riz a dépassé l'assignation à 1% de l'objectif de la période. Cette bonne performance traduit le développement d'un environnement de confiance mutuelle entre les acteurs de la chaîne de valeur développée depuis un certain nombre d'année.

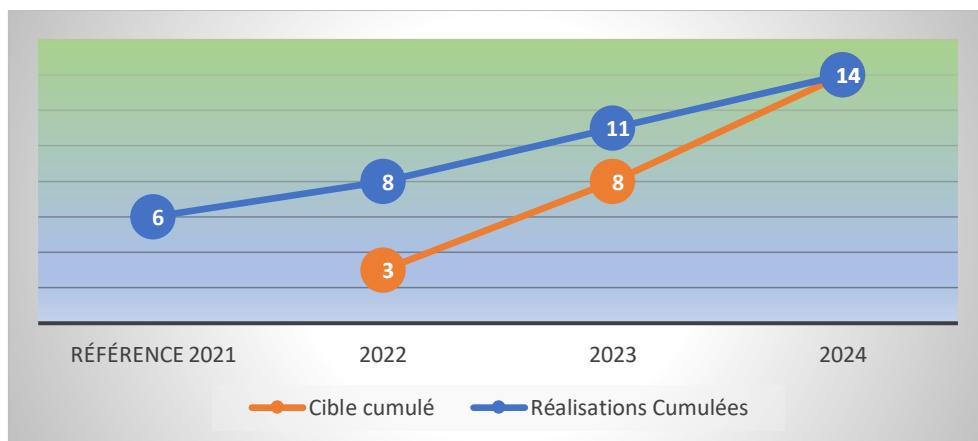
La tendance dégagée rassure que l'atteinte de mobilisation d'un montant global de 2 350 000 € à mobiliser à la fin du programme peut être réalisée. Cependant, au regard de l'insécurité qui prévaut dans la zone de

mise en œuvre du programme, de la baisse des activités de la Bralima qui est le principal demandeur du riz industriel, de la suspension de l'activité bancaire dans les zones sous-contrôle rebelle et de l'arrêt du trafic des marchandises entre la plaine de la Ruzizi et la Ville de Bukavu, Il apparaît clairement que les assignations devront en pâtir.

3.1.2.6 *Un accroissement du nombre de contrats de crédits signés par les coopératives.*

Pour soutenir l'activité de commercialisation du riz de qualité durablement produit avec l'accompagnement de Rikolto, les coopératives agricoles signent des contrats de crédits avec les institutions financières de la zone d'intervention. Pour la période de 2022 à 2024, le programme riz a prévu et atteint la signature de 14 contrats de commercialisation avec les clients potentiels des coopératives (figure 13).

Figure 13 : Evolution cumulée du nombre de contrats signés de 2022 à 2024



Au lancement du programme, 6 contrats de vente étaient signés avec les acheteurs locaux. En 2022, le programme riz s'est avéré très performant en nombre de contrats signés. L'objectif annuel a été atteint à 267%, ce qui a permis d'atteindre à 100% l'objectif de 14 contrats fixés pour la période concernée par l'évaluation actuelle. Le temps de mise en confiance mutuelle entre acteurs et le temps de négociation sont des facteurs expliquant la lenteur du démarrage dans la formalisation des relations commerciales. La dégradation de la situation sécuritaire au Sud Kivu risque d'affecter l'atteinte de l'objectif de 21 contrats de crédits prévus pour 2026.

3.1.2.7 *Des contrats de commercialisation ont été signés par les coopératives.*

Au lancement du programme riz, 3 contrats de commercialisation étaient en cours avec les coopératives rizicoles. Le programme 2022-2026, s'est assigné comme objectif de faire signer 6 nouveaux contrats de commercialisation à mi-parcours (figure 6) et 10 d'ici la fin du programme

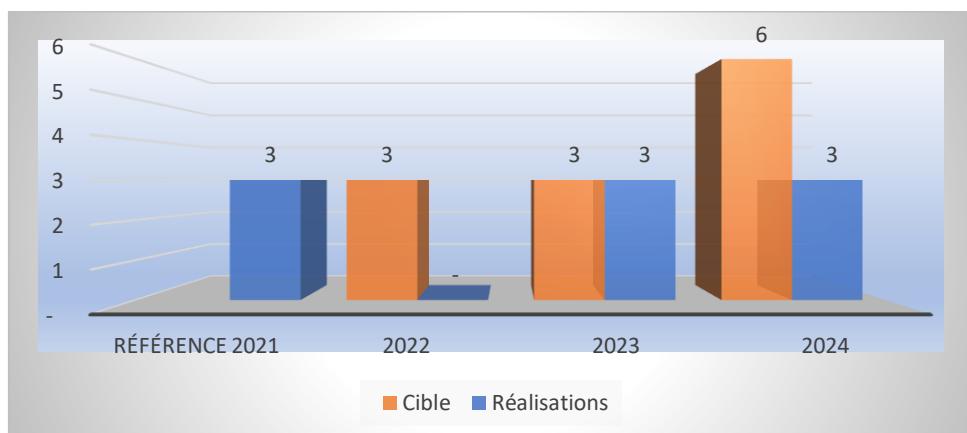


Figure 14 : Evolution du nombre de contrats formels de vente de riz signés

Jusqu'à la fin de l'année 2024, les différents rapports renseignent que cet objectif n'a été atteint qu'à 50% avec la signature de 3 nouveaux contrats sur 6 prévus. L'atteinte des assignations annuelles a été respectivement de 0% en 2022, 100% en 2023 et 50% en 2024.

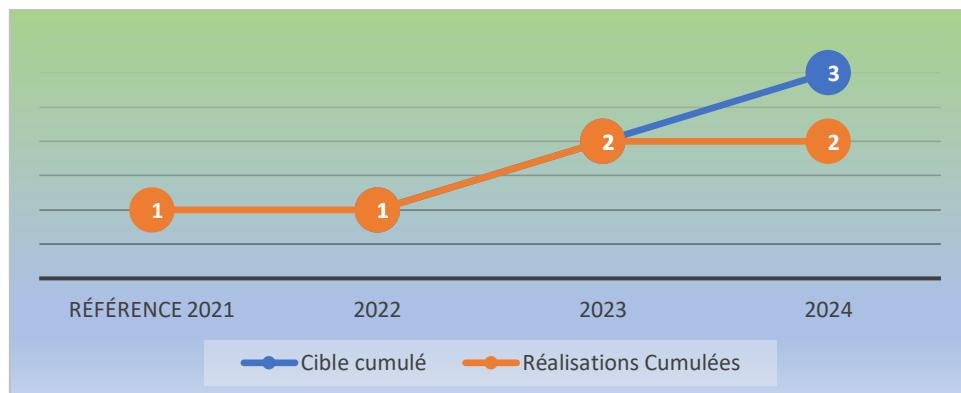
En 2024, on a observé une petite perturbation dans l'approvisionnement du riz Nyange-Nyange dû à la résistance de certaines coopératives à fournir leur riz dans un contexte d'instabilité du prix sur le marché. Le consensus sur un prix harmonisé de vente a pris plus de temps, retardant la livraison et la pénurie du riz sur le marché, et par conséquent le non atteint de la prévision de nombre de 6 contrats souhaités en 2024, malgré la présence d'un bon nombre de clients qui étaient disposés à formaliser le contrat commercial avec les coopératives.

Au regard des tendances observées, l'objectif de 10 contrats annuels à signer jusqu'en 2026 semble hypothétique si les capacités productives et commerciales des coopératives ne sont pas améliorées, surtout que le principal bassin de production rizicole est affecté par des conflits armés et coupé du principal marché de consommation qui est la ville de Bukavu.

3.1.2.8 Des nouveaux produits à valeur ajoutée ont été lancés.

Pour accroître la demande des produits à base de riz, la stratégie développée par Rikolto a incité les opérateurs de la filière à diversifier les produits. La diversification des produits par la création de valeurs ajoutées est une stratégie commerciale efficace pour booster la consommation du riz local au-delà de la courbe d'indifférence actuelle de la zone du projet. Jusqu'à la revue à mi-parcours, le programme prévoyait d'introduire 3 nouveaux produits à base de la matière première du riz (figure n°13)

Figure 15 : Evolution cumulée du nombre de nouveaux produits à valeur ajoutée à base de la matière première du riz

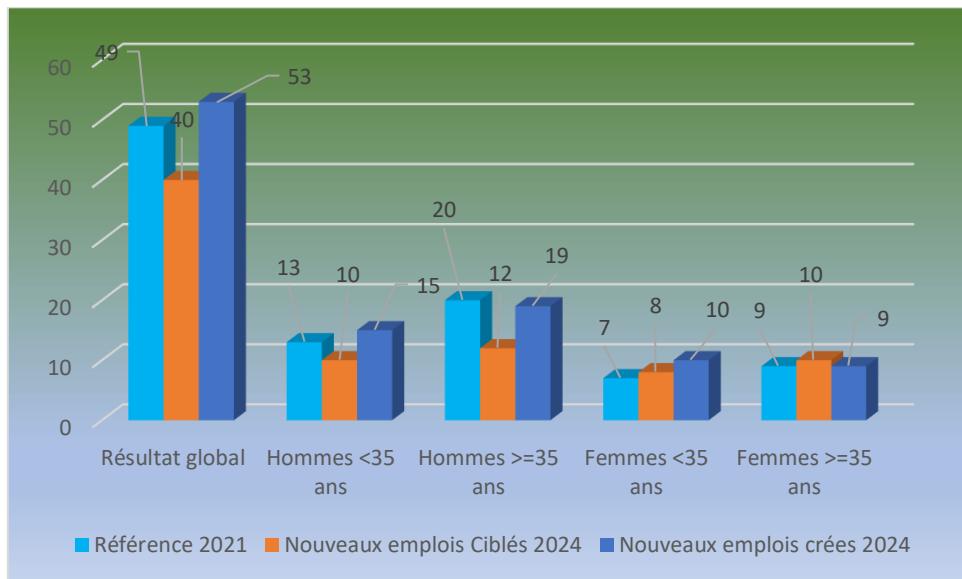


Sur les 3 nouveaux produits prévus, le programme a permis d'en introduire 2, soit 67% de réalisation de l'objectif. Les contraintes techniques et l'insuffisance d'investissements dans la recherche et développement n'ont pas permis d'atteindre l'objectif assigné. A l'avenir, le programme peut envisager d'impliquer les institutions de recherche agronomique et technologique spécialisées, à l'instar de AfricaRice, pour accompagner la recherche et développement dans la filière rizicole, principalement.

3.1.2.9 Des nouveaux emplois ont été créés.

Au lancement du programme riz en 2022, la filière rizicole disposait de 49 emplois permanents identifiés dans la zone d'intervention. Avec l'accroissement de l'activité dans la riziculture, au moins 53 nouveaux emplois permanents ont été créés (figure n°14)

Figure 16 : Nombre d'emplois permanents créés par catégorie de bénéficiaires.



Par rapport à la période de référence, le programme a accru le nombre d'emplois permanents a été augmenté de 53 nouvelles unités. Au regard des cibles de la période, les emplois pour les jeunes femmes de moins de 35 ans et ceux pour les jeunes hommes de moins de 35 ans ont dépassé les assignations respectives de 43% et 50%. Contrairement à la tendance générale observée dans d'autres programmes ou filières accompagnés par Rikolto, la riziculture est plus créatrice d'emplois pour jeunes. Les facteurs de succès à la base de cette expérience seraient, notamment : le profit, la perception des acteurs, le lien avec un agrégateur de taille (Bralima), etc.

Le programme riz a également augmenté le nombre d'emplois saisonniers, par rapport à la période de référence. Le nombre d'emplois saisonniers créés par les organisations soutenues par Rikolto a connu une augmentation en passant de 2.900 à 4.246, soit un taux d'accroissement de 46% (Tableau n° 5)

Tableau 4 : Accroissement du nombre d'emplois saisonniers par catégorie de bénéficiaires

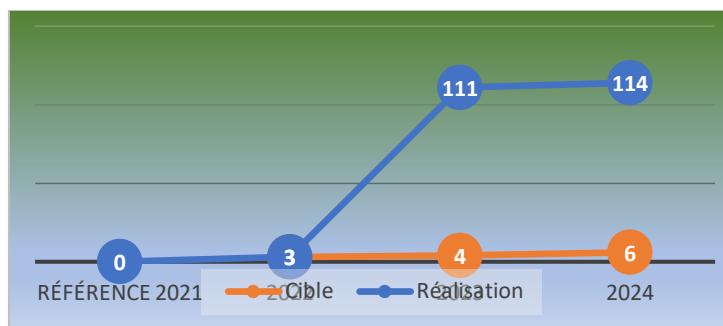
Catégorie	Référence 2021	Mi-parcours 2024	Accroissement (%)
Homme <35 ans d'âge	500	570	14,00
Homme >=35 ans d'âge	1200	1802	50,17
Femme <35 ans d'âge	200	312	56,00
Femme >=35 ans d'âge	1000	1562	56,20
Total	2900	4246	46,41

Particulièrement, l'accroissement du nombre d'emplois saisonnier a été plus important chez les femmes, peu importe l'âge. Le rôle de la femme dans le travail post-récolte du riz est le principal facteur de création d'emplois saisonnier pour les femmes. La mécanisation de l'activité pourrait réduire la pénibilité du travail de la femme mais, elle aura comme revers la réduction relative du nombre d'emplois saisonniers pour les femmes.

3.1.2.10 Les femmes et les jeunes ont lancé des nouveaux modèles commerciaux.

Le programme riz envisageait le lancement de 6 modèles commerciaux économiquement rentables pour les femmes et jeunes (figure n° 17).

Figure 17 : Nombre de modèles commerciaux lancés par des femmes et des jeunes dans le secteur du riz qui sont économiquement viables et rentables



A mi-parcours, le dynamisme de la jeunesse et des femmes a permis le lancement de 114 modèles commerciaux économiquement rentables. Ces résultats appuient davantage les impacts observés dans la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des jeunes et femmes observés antérieurement.

En dehors des femmes et des jeunes, d'autres modèles commerciaux ont été lancés principalement des modèles commerciaux lancés par des hommes de plus de 35 ans (figure 18).

Figure 18 : Nombre d'autres modèles commerciaux lancés dans le secteur du riz qui sont économiquement viables et rentables



Au lancement du programme, un seul modèle commercial classé en dehors de ceux des jeunes et femmes était économiquement viable. Le programme riz a permis le développement d'un deuxième modèle commercial économiquement rentable malgré l'assignation de 2. L'atteinte partielle de cet objectif (50%) nécessite une stratégie particulière pour la période allant de 2024 à 2026.

3.1.3 Environnement favorable

Des éléments de preuve ou des évidences témoignées par les acteurs, des produits nouveaux produits financiers appropriés aux coopératives, l'accès aux crédits et le fonctionnement des plateformes multi-acteurs pour cerner les changements apportés par le programme dans l'environnement de la filière rizicole dans la zone du programme.

3.1.3.1 Des éléments de preuve confirment l'environnement favorable.

Au lancement du programme, un seul élément de preuve faisait penser à un environnement favorable à la filière rizicole. Pour la période concernée par l'évaluation à mi-parcours, le programme s'est assigné 9 éléments de preuve répartis dans les domaines ci-après : (i) la marque Nyange-Nyange, (ii) les livraisons à la Bralima, (iii) la mécanisation, (iv) les bénéfices du SRP et, (iv) la formulation d'aliments à base de riz. (Tableau n° 6).

Tableau 5 : Eléments de preuve d'un environnement favorable à mi-parcours du programme riz.

Groupe d'évidence	Cible	Réalisation	Taux de réalisation (%)
-------------------	-------	-------------	-------------------------

Marque Nyange-Nyange	2	1	50
Livrasons à la Bralima	1	3	300
Mécanisation	2	2	100
Bénéfices du SRP	2	2	100
Formulation d'aliments à base de riz	2	0	0
Global	9	8	89

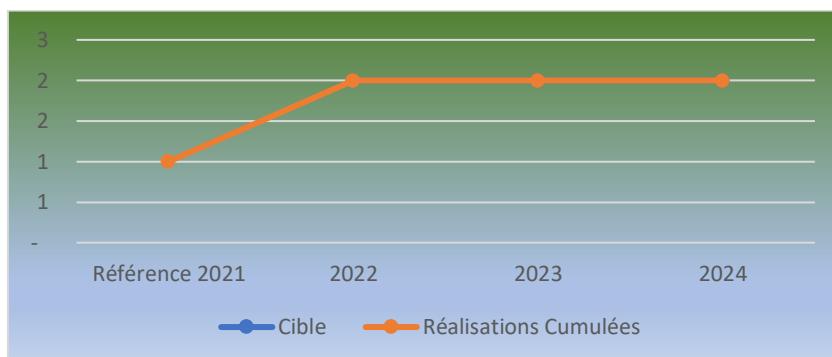
Au total, on a observé 89% d'éléments de preuves attestant d'un environnement favorable dans la filière rizicole. Si aucun élément de preuve n'a été observé pour la formulation d'aliments à base riz durant la période concernée par l'évaluation à parcours, il est établi que la livraison du riz à la Bralima, agrégateur principal de la filière, a généré deux preuves en plus de celle attendue.

Le Sud et le Nord-Kivu étant des zones en conflit, les indicateurs nutritionnels renseignent une insécurité alimentaire des enfants dans les zones rurales et péri-urbaines, il est donc important de développement des partenariats avec les universités et instituts de recherche pour la valorisation du riz dans la composition des aliments pour enfants, principalement les nourrissons. En effet, la collaboration avec l'Université Evangélique d'Afrique (UEA) a favorisé le développement de 12 formules de fabrication de denrées alimentaires enrichies à base du riz. Mais le contrat pour la finalisation de ce travail a connu un retard et repoussé en 2025, ce qui justifie l'absence d'éléments de preuve dans formulation des aliments à base de riz auprès des bénéficiaires du programme.

3.1.3.2 Des produits financiers appropriés sont offerts aux Coopératives, PME et fermiers

Le financement des chaînes de valeurs agricoles se retrouve affecté par l'absence des produits financiers adaptés aux cycles d'activités menés par les acteurs. Le programme riz s'est assigné comme objectif d'accompagner les institutions financières locales à mettre en place au moins 2 nouveaux produits financiers répondant aux besoins des coopératives de la filière. Cet objectif a été atteint à 100% dès la première année de la mise en œuvre du programme (figure n°19).

Figure 19 : Evolution des nouveaux produits financiers sous le programme riz



Cet objectif a été atteint grâce à l'intérêt manifesté par les institutions financières, principalement Equity-BCDC, qui a trouvé une opportunité d'affaires dans le financement des chaînes de valeurs agricoles et le soutien du fonds de garantie de AgriEst. Les produits financiers lancés sont :

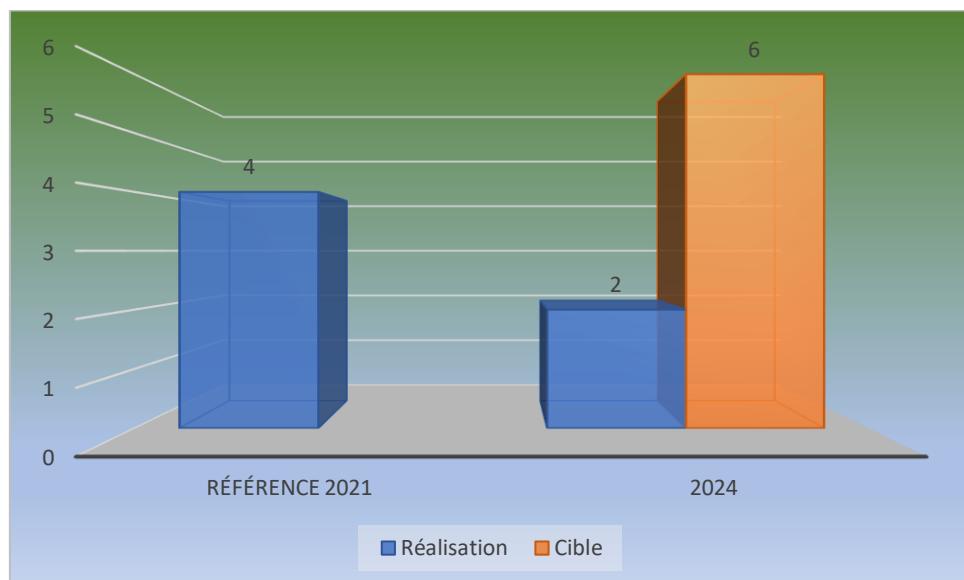
- Le crédit agricole (destiné aux producteurs) : soutenir le financement des opérations culturales (labour, achat intrants, les entretiens, gardiennage, récolte, transport, transformation, etc.) au moment où ils en ont le plus besoin.
- Le crédit commercial : pour soutenir la capacité de coopératives ou de transformateurs pour assurer un flux aisément de commercialisation du riz décortiqués auprès de leurs clients (rachat ou collecte du paddy auprès de membres et non membres, transformation, emballage, frais de

certification, entreposage, transport, manutention et système d'approvisionnement/acheminement du riz auprès de clients, etc.)

3.1.3.3 Nombre de modèles d'accès au crédit ou de pré-financements réussis

Les acteurs de la filière riz accompagnés par Rikolto ont accédé aux crédits et préfinancements pour le développement de leur business. Le programme riz prévoyait d'avoir 6 modèles d'accès au crédit ou préfinancement réussis (avec succès) pour la période allant jusqu'à la revue à mi-parcours (figure n° 20).

Figure 20 : Evolution du nombre d'acteurs ayant accès au crédit et préfinancement réussi.



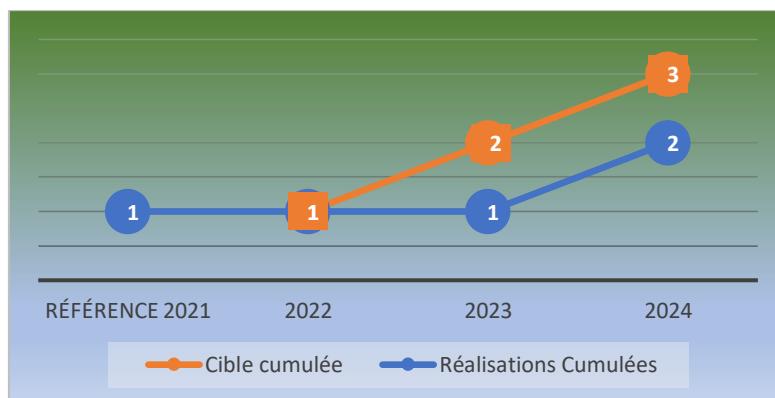
La réalisation de cet objectif n'a été atteinte qu'à 33%. Les modèles réussis sont l'accès de COOKANZ et COOKURU au crédit bancaire chez Equity Bank, et la valorisation du fonds de garantie de la coopérative AgriEst.

Malgré la mise en place des produits financiers adaptés aux besoins des acteurs, le programme riz devra redoubler d'efforts pour faciliter l'accès au crédit des acteurs sous son accompagnement. Pour ce faire, il s'avère important d'aider les requérants à améliorer la qualité de leurs plans d'affaires et également d'introduire des modules d'éducation financière dans le paquet d'accompagnement des acteurs.

3.1.3.4 Des plateformes multi-acteurs sont activées

L'appropriation de la démarche de promotion d'un environnement favorable au développement de la filière rizicole a conduit les acteurs à se regrouper en plateformes multi acteurs (MSP) comme cadre de concertation. Avant le programme, il fonctionnait une plateforme multi acteurs dans la zone du programme. L'objectif ciblé était d'en faire fonctionner au moins 3 (figure n°21).

Figure 21 : Evolution du nombre de plateformes multi-acteurs opérationnelles



A mi-parcours, deux plateformes multi-acteurs ont été rendus fonctionnelles avec l'accompagnement du projet. L'atteinte de cet objectif à 66% est un résultat encourageant et des efforts devront se multiplier pour persuader les acteurs à se regrouper en plateformes.

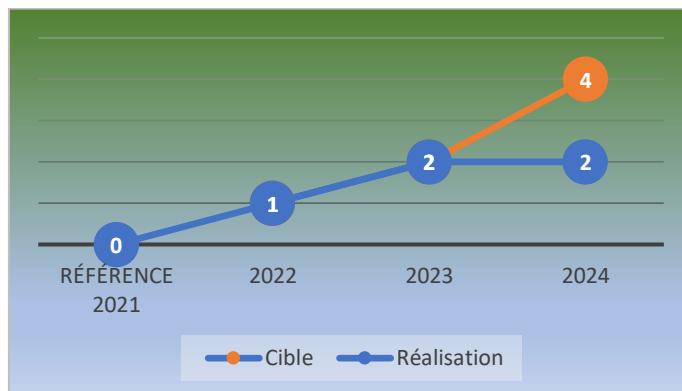
Les coopératives agricoles, les négociants, les transformateurs et les grands acheteurs sont membres de ces plateformes. Les plateformes multi-acteurs facilitent la traçabilité des produits rizicoles, mettent en place les stratégies pour développer le marché du riz local. Dans le cadre du programme riz, les PMA ont réussi à : (i) créer un entrepôt de stockage des produits Nyange-Nyange dans le centre-ville de Bukavu, (ii) cartographie des grossistes et détaillants de vente du riz , (iv) tenir des statistiques sur les quantités de riz vendues, et (iii) améliorer la compétitivité du prix du riz local face aux importations.

Des efforts qualitatifs sont également nécessaires pour améliorer la qualité du débat, la gouvernance et l'efficacité des plateformes multi acteurs.

3.1.3.5 Des plateformes multi-acteurs lancent des nouvelles initiatives d'inclusion de Business.

Un autre impact observé avec la mise en place des plateformes multi-acteurs ou multipartites est le lancement des nouvelles initiatives visant à promouvoir le business inclusif à travers leurs réflexions et plaidoyers. A mi-parcours, le programme riz envisage d'inciter au moins 4 initiatives émanant des plateformes multi-acteurs visant à promouvoir le business inclusif (figure n°22).

Figure 22 : Nombre de nouvelles initiatives visant à promouvoir les IB émanant de plateformes multipartites soutenues par Rikolto.

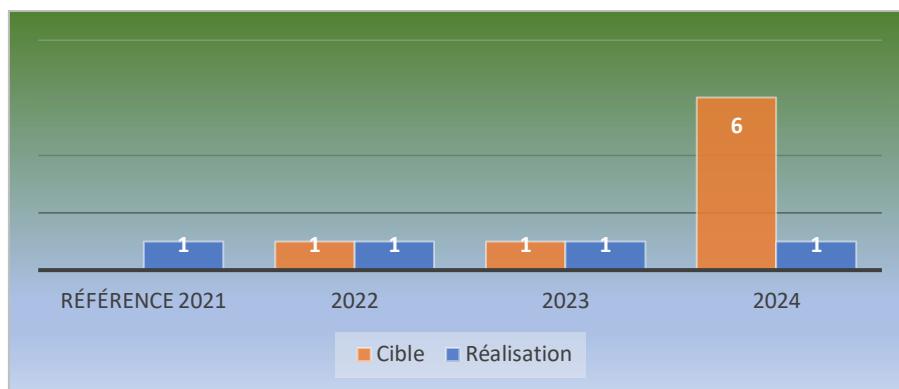


A mi-parcours, les acteurs réunis en plateformes multipartites ont pu impulser deux initiatives en faveur du business inclusif. Ces initiatives concernent notamment les ventes – entreposages groupés à Bukavu sous le label Nyange Nyange et la réduction des prix de manière à assurer un transfert des subventions des bénéficiaires équipés par le projet vers les consommateurs. Le transfert des subventions vers les consommateurs est une action louable face au phénomène de capture des bénéfices du projet par l'élite.

3.1.3.6 Mesures réglementaires adoptées favorables au business inclusif.

L'adoption des mesures réglementaires favorables au business inclusif est parmi les impacts escomptés dans l'amélioration de l'environnement général des affaires dans la zone du programme. Au lancement du programme, en 2022, une seule mesure réglementaire favorable au business inclusif avait fait l'objet d'adoption par les instances locales (figure n°23).

Figure 23 : Nombre de mesures réglementaires adoptées qui sont favorables aux business inclusifs



A mi-parcours, un total de 6 nouvelles mesures devrait être adopté en matière de l'inclusion dans les affaires. Malheureusement, la faible implication des acteurs politiques n'a permis de faire adopter qu'une seule nouvelle mesure réglementaire.

3.2 Durabilité potentielle des interventions

3.2.1 Durabilité des impacts

Des impacts durables ont été observés dans la mise en œuvre du programme Riz avec Rikolto, notamment dans : (i) l'augmentation des revenus annuels réels des riziculteurs avec l'adoption d'un système de production durables avec une maîtrise parfaite de l'eau, (ii) l'adoption des pratiques de production durables malgré l'augmentation des superficies cultivées (iii) l'implication des jeunes et de la femme dans des initiatives économiquement rentables, (iv) le développement des liens avec les banques et institutions financières, (v) la mise en place des plateformes multipartites dynamiques œuvrant pour l'inclusion dans le business et l'amélioration de la gouvernance sectorielle, etc.

Ces changements structurels réussis par la mise en œuvre du programme riz sont des impacts méritant d'être préservés, même après le programme. Dans un pays comme la RDC, les changements structurels sont très difficiles à obtenir dans des chaînes de valeurs agricoles au regard du manque de structuration des acteurs œuvrant de manière isolée, sans connexions et coordination en chaînes de valeurs. Dans plusieurs cas, sans une intervention méthodique, plusieurs projets de développement agricole appuient des acteurs mais pas des chaînes de valeurs.

De fait, il y a lieu d'évoquer quelques questions pertinentes à tenir en compte pour garantir une durabilité des impacts obtenus dans la filière rizicole notamment :

- La définition et mise en œuvre d'une stratégie de sortie de Rikolto dans la filière rizicole au Sud-Kivu ;
- La préparation des services publics à la reprise en main de l'accompagnement des riziculteurs en ce qui concerne l'appui conseil, la gestion des périmètres aménagés ;
- L'amélioration de la Gouvernance des coopératives agricoles face à l'accaparement du profit collectif par une élite gouvernante ;
- La consolidation des liens de coopération entre les coopératives des producteurs et les organisations nationales et internationales de recherche agronomique et nutritionnelle.

3.2.2 Potentiel de mise à l'échelle

L'accompagnement de Rikolto pour le développement d'une filière rizicole durable, inclusive et socialement équitable est très apprécié des acteurs publics et privés. La stratégie développée par Rikolto a consisté à structurer les acteurs réunis en coopératives, groupes d'intérêt économique et assurer un accompagnement des groupes coopératifs ou multipartites mérite d'être disséminé à travers le pays au regard de l'absence d'une stratégie nationale de promotion des chaînes de valeurs agricoles au niveau national.

Les points clés de l'expérience mise en œuvre par Rikolto dans la filière rizicole et qui méritent une dissémination et mise à l'échelle sont, notamment : (i) L'accompagnement des organisations des producteurs avec une feuille de route précise sur les indicateurs de maturation définis avec les scopeinsight, (ii) le soutien au développement des liens d'affaires entre producteurs réunis en coopératives, entre coopératives et agrégateurs, (iii) le développement des relations financières bénéfiques entre les coopératives, les PME et les Banques ou Institutions de Microfinance, (iv) en faveur des coopératives peut faire l'objet d'une dissémination après renforcement des capacités des animateurs et techniciens du service national en charge des coopératives agricoles, et (v) la mise en place des plateformes multi acteurs pouvant participer à la coordination et gouvernance des chaînes de valeurs.

A l'heure de la mise en œuvre d'une politique nationale visant la réduction des importations alimentaires, les bonnes pratiques à la base du succès du label « Nyange Nyange » et le développement des liens commerciaux entre la Bralima et les coopératives agricoles du Sud-Kivu méritent également une mise à l'échelle au niveau national.

4 Enseignements tirés de la mise en œuvre du programme à ce jour

La mise en œuvre du programme riz à l'Est de la RDC a permis de tirer quelques leçons spécifiques, à savoir :

1. Les femmes et les hommes de moins de 35 ans ont effectivement été touchés en tant que bénéficiaires, notamment à travers la création d'emplois permanents ou temporaires. Les principaux indicateurs attestent que les femmes et les hommes jeunes ont réellement adoptés les innovations apportées dans le cadre du programme riz et y trouvent une opportunité d'améliorer leurs conditions de subsistance.

Pourtant, dans les filières café-cacao développées dans la même région, il s'est avéré difficile d'atteindre les assignations spécifiques liées à la participation de la féminine en générale et particulièrement celle des jeunes hommes et femmes. En apportant des innovations tendant à réduire la pénibilité du travail par la petite mécanisation et le traitement post-récolte du riz, il apparaît clairement que la riziculture présente un intérêt particulier pour les jeunes et femmes. De ce fait, *il se dégage que la division du travail et l'intérêt de la production rizicole pour la sécurité alimentaire des ménages font que la riziculture soit porteuse pour les jeunes hommes et femmes.*

2. La Brasserie de Bukavu, BRALIMA, a permis aux riziculteurs de bénéficier d'un marché sûr pour l'écoulement de la production. La livraison du riz à la brasserie s'est même avérée la preuve la plus importante pour qualifier l'environnement de favorable au développement de la filière. Bien que le programme ait permis de développer une marque locale de riz très bien appréciée, la présence de la marque n'a pas apporté toutes les preuves voulues pour certifier d'un environnement favorable au développement de la filière rizicole, l'offre étant absorbée par la demande industrielle.

En plus, l'accroissement très sensible de l'offre en riz par l'accroissement des superficies et des rendements aurait constitué un facteur de risque pour réduire la profitabilité de la filière, si le marché n'était capable d'absorber le surplus commercial des ménages producteurs.

De ce qui précède, la présence d'un marché porteur, capable d'absorber et d'impulser la demande, est une incitation réelle au développement des filières agricoles.

3. Pour diversifier les segments du marché, les coopératives agricoles ont lancé des nouveaux produits. Le programme s'est assigné comme objectif de mettre trois nouveaux produits sur le marché. Bien que le nombre de nouveaux produits envisagés soit moins important, la mise en œuvre du programme n'a permis d'atteindre cet objectif qu'à 67%. Les principales raisons identifiées, à la base de cette performance modérée, ont été principalement liées à la recherche et développement et au manque de moyens financiers pour l'acquisition des paquets technologiques appropriés au développement des nouveaux produits.

De ce qui précède, il apparaît que la recherche et développement constituent des piliers indispensables à la mise en œuvre des programmes visant des innovations technologiques et l'adoption des innovations présentant toujours un risque, il est donc nécessaire d'accompagner le développement des innovations des assurances ou outils financiers appropriés.

5 Conclusions

Le présent rapport évalue dans quelle mesure le programme riz 2022-2026 mis en œuvre par Rikolto a été efficace dans l’atteinte des objectifs assignés et ressortir les points forts et de faiblesse devant l’objet d’un focus particulier pour permettre l’atteinte des objectifs pour la période allant de 2024 à 2026.

Dans le cadre de sa mission, Rikolto œuvre pour garantir des revenus durables pour les producteurs et une alimentation nutritive et abordable pour tous. Cet objectif sera atteint en créant des passerelles entre les petits exploitants agricoles, les OP, les entreprises, les autorités et d’autres acteurs, à la fois dans les zones rurales et urbaines. S’appuyant sur son expérience en matière de relations commerciales inclusives, Rikolto travaille avec divers partenaires pour renforcer certains secteurs de produits de base et relever les défis plus larges du système alimentaire des villes. Rikolto met fortement l’accent sur le genre et la jeunesse et fait des efforts concertés pour réduire les dommages environnementaux, faire face aux impacts du changement climatique et améliorer la durabilité et la résilience du système alimentaire face aux chocs et aux crises.

Le programme Riz vise à renforcer la résilience, la durabilité et l’inclusion des secteurs du riz à l’Est de la RD Congo de manière à contribuer à un revenu vital pour les producteurs et les entrepreneurs de l’agro-industrie (y compris les femmes et les jeunes), tout en augmentant la disponibilité sur le marché des aliments produits de manière durable.

L’intérêt d’un appui au développement du secteur de riz durable en RDC se justifie par les besoins de consommation alimentaire, les besoins des industries brassicoles, de provenderie, alimentaires, etc. S’agissant de la consommation alimentaire, la région Est de la RDC, à l’instar de l’ensemble du pays est largement dépendante des importations de riz blanc en provenance de l’Asie. Paradoxalement, le Sud-Kivu regorge des grandes superficies pouvant garantir une production durable de riz avec la maîtrise partielle ou totale de l’eau à l’instar de la vallée de la Ruzizi.

Le programme cible directement 1.152 agriculteurs organisés, dont au moins 30% des femmes. Plusieurs centaines de milliers de bénéficiaires indirects situés dans des grandes villes comme Bukavu et Goma ont été ciblés. L’effet de levier obtenu avec les contributions des autres projets (PICAGL et AID) a permis d’atteindre 13.012 riziculteurs bénéficiaires.

A l’instar des autres filières, la stratégie de développement de programme riz mise en œuvre par Rikolto s’articule autour de trois piliers majeurs, à savoir : (i) Renforcer la capacité de production durable des riziculteurs et caféculteurs organisés ; (ii) Consolider et diversifier des modèles d’affaires inclusifs et performants avec les coopératives et des entreprises en amont et en aval de la production et ; (iii) Valoriser les acquis démontrés des stratégies par une capitalisation partagée avec les pairs, les incubateurs des affaires, les organisations de gouvernance des filières, les décideurs politiques capables d’améliorer le climat des affaires.

A mi-parcours, l’évaluation des principaux indicateurs du programme Riz a permis de conclure que :

1. Les bases productives durables sont implantées et consolidées dans la zone du projet.

Le programme Riz a appuyé 13.012 riziculteurs dans la production durable et leur a également permis d’établir des relations commerciales inclusives en trois ans. Les bénéficiaires sont de toutes les catégories et particulièrement les femmes et les jeunes de moins de 35 ans ont été suffisamment atteints. Les bénéficiaires ont nettement adhéré à une production soutenable et durable du riz avec un accroissement de 816% des superficies emblavées et la vente de près de 8.216 tonnes de riz pour la période de 2022 à 2024. L’importance économique de la filière a permis de mobiliser des crédits pour un montant cumulé de 512 874 euros, soit 3 fois plus que les prévisions de la période et dépassant même les prévisions pour l’ensemble de la durée du projet. En vue de garantir la qualité des produits, gage de durabilité des systèmes de production, les

agrégateurs de la filière riz été accompagnés à la mise en place des systèmes de contrôle interne (ICS) dans 10 unités d'agrégation sur 7 unités prévues. Un tel succès est tributaire de l'intérêt économique de la filière et du développement d'une marque spécifique au riz local. Par conséquent, les riziculteurs ont augmenté leur revenu net annuel moyen par hectare de 495 à 978 euros, dépassant même la cible d'impact envisagé de 71% avec un accroissement du profit marginal net de 10% durant la période et a permis à 6.893 riziculteurs d'améliorer leurs conditions, soit un dépassement de 7% de la valeur cible pour la période, dont principalement les femmes et les jeunes de moins de 35 avec un taux de réalisation record de 548,7% pour cette catégorie groupée.

2. **Les acteurs privés développent un business inclusif et transparent avec le riz durable.** Les pratiques de l'inclusion et de la transparence ont été adoptées avec succès par les bénéficiaires du programme riz à l'Est de la RDC. Jusqu'à mi-parcours, le programme avait comme assignation de faire adopter des pratiques inclusives chez 298 acteurs sur 21 ciblés, soit un taux d'adoption de 1.419%. Le plus grand succès de l'inclusivité et transparence a été observé chez les transformateurs.

Comme prévu, l'accompagnement de Rikolto a permis à 2 acteurs, SHARCOM et Trois Copains, de s'intéresser au marché du spécialisé. Ces acteurs, agrégateurs dans la filière, ont permis au programme d'atteindre et de fidéliser 10.563 des nouveaux consommateurs dans les provinces du Nord et Sud Kivu principalement avec l'organisation des campagnes de sensibilisation à l'adoption du riz « Nyange-Nyange ».

L'inclusivité a permis aux acteurs d'accéder aux crédits et de mobiliser 703.561 euros entre 2022 et 2024 pour l'achat-vente de leurs produits, un peu plus que les assignations de 700.000 euros ciblées pour la période, malgré que le nombre de contrats formels attendus n'eût été atteint que de 50%.

L'inclusivité de la filière s'est nettement confirmée avec la création de 53 nouveaux emplois permanents sur 40 prévus et 4.246 emplois saisonniers. Contrairement aux autres programmes, Un taux d'accroissement du nombre d'emplois 56% a été observé chez les femmes de toute catégorie certifie les capacités d'inclusion des genres avec les interventions menées par Rikolto dans la filière rizicole. L'inclusion du genre s'est encore confirmée avec le lancement de 114 modèles commerciaux par les femmes alors que 6 modèles seulement étaient attendus pour elles et contrairement aux attentes pour les autres modèles commerciaux non liés aux femmes dans le secteur riz.

3. **L'environnement favorable au développement de la filière riz a été créé et consolidée.** 89% d'éléments de preuves attestant d'un environnement favorable dans la filière rizicole ont été validés. Si aucun élément de preuve n'a été observé pour la formulation d'aliments à base riz durant la période concernée par l'évaluation à parcours, il est établi que la livraison du riz à la Bralima, agrégateur principal de la filière, a été une preuve qu'une demande garantie impulse directement l'offre et met les producteurs en confiance.

Toujours dans le même cadre, deux nouveaux produits financiers ont été développés avec l'accompagnement de Rikolto pour améliorer l'accès au financement avec des produits adaptés à l'activité agricole. Malheureusement, seulement deux acteurs (COOKKANZ et COOKURU) sur les 6 prévus ont eu un accès au crédit et préfinance considérés comme réussis.

Le programme Riz a permis de créer deux plateformes multi acteurs pour améliorer le dialogue entre parties prenantes à la chaîne de valeur. A ce jour, des efforts méritent d'être doublés dans la viabilisation des plateformes multipartites au regard des performances non atteintes dans leurs activités, à savoir : le lancement des nouvelles initiatives d'inclusion de business et l'adoption des mesures réglementaires favorables au business inclusif réalisés respectivement à 50% et 16%.

Pour améliorer les performances du programme riz et garantir l'atteinte des résultats, quelques recommandations spécifiques ont été formulées.

6 Recommandations

Le programme Riz de l'Est de la RDC a réalisé des progrès convergeant vers l'atteinte des objectifs assignés. Les principaux résultats sur la mise en place des bases de production durable, l'inclusion des marchés et la création d'un environnement favorable à l'essor de la filière riz sont satisfaisants. Cependant, pour raison d'efficacité, le modèle économique soutenu par le programme mérite des améliorations moyennant la prise en compte des recommandations suivantes :

1. La participation de la femme et des jeunes de moins de 35 ans a été un succès sur l'inclusivité des bénéficiaires. La stratégie mise en place pour atteindre ces résultats mérite d'être capitalisée et adaptée aux autres filières, notamment le cacao. Les programmes de la DGD ayant pratiquement le même objectif global, ***le présent rapport recommande la capitalisation de cette expérience et diffusion des bonnes pratiques à la base des performances observées.***
2. A l'Est de la RDC la filière rizicole bénéficie depuis plus de 6 ans des appuis substantiels pour la durabilité des systèmes productifs, le développement d'un marché inclusif et la mise en place d'un environnement favorable à l'essor de la filière. Malgré les efforts fournis dans la mise en place d'un cadre de concertation, coordination et de gouvernance de la filière à travers les plateformes multipartites, il s'observe encore un impact limité au regard des insuccès relatifs au développement des initiatives de business inclusif et l'adoption des mesures réglementaires. . ***Pour raisons d'efficacité, mission recommande de renforcer les capacités des acteurs membres des plateformes multipartites dans la formulation des politiques et le plaidoyer.*** Dans cette même veine, ***la mission recommande également à Rikolto de préparer une stratégie de sortie responsabilisant davantage les plateformes multipartites, les coopératives et l'administration publique (l'Inspection Provinciale de l'agriculture, le Programme National Riz et la Direction des aménagements agricoles) à assurer effectivement leurs rôles dans la reprise en main des activités d'appui conseil aux ménages, la gestion des infrastructures publiques, le développement des marchés et la gouvernance des chaînes de valeurs.*** Cependant, cette stratégie de sortie nécessite un renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services publics et acteurs des plateformes multipartites.
3. A ce jour, la filière rizicole nécessite encore des appuis de Rikolto pour la maturation des coopératives et le développement des entreprises privées. La Gouvernance interne des coopératives rizicoles consolide les liens de coopération, la confiance et la solidarité entre les acteurs. Il a été observé dans la filière riz une résistance au transfert des gains liés aux subventions vers les consommateurs, à travers des prix équitables. Cette tendance à s'accaparer parfois des avantages au détriment des bénéficiaires réels du programme affecte la confiance et ébranler les liens de coopération au sein des groupes. Face à risque du phénomène de « capture par l'élite », ***la mission recommande à Rikolto d'intensifier l'accompagnement dans la Gouvernance des coopératives, GIE et plateformes multipartites afin de prévenir tout risque d'accaparement de bénéfices par l'élite.***
4. L'accroissement de la production par les ménages riziculteurs peut facilement conduire à une saturation du marché susceptible de réduire les marges des exploitants suite à la baisse des prix pouvant résulter de l'offre excédentaire. Pour pousser les frontières de saturation de l'offre, la présente évaluation recommande à Rikolto ***d'intensifier la collaboration avec les institutions de recherche en sciences agronomiques et technologie des aliments, notamment les universités, AfricaRice, et de soutenir les échanges d'expérience pour le soutien de la recherche et développement au profit de la filière rizicole.*** Le développement des nouveaux produits à base de riz permettra l'absorption de l'offre excédentaire résultant de l'accroissement de la production locale.

7 Annexe 1 Théorie de changement du programme Riz-Café/cacao en RDC

